

8
.....
Juin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

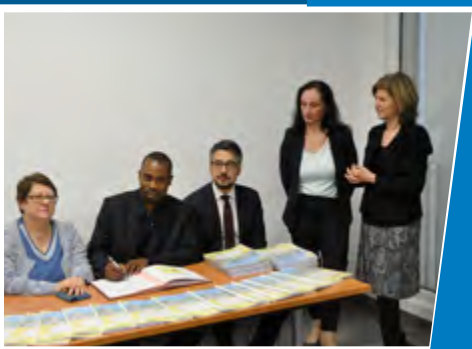
2



0



1



7

La Fédération des
Centres Sociaux
et Socioculturels
des Hauts-de-Seine



SOMMAIRE

#01

RAPPORT MORAL.....p.5

#02

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

- La fédération et son réseaup.9
- L'expertise des habitants au service des questions sociales ...p.22
- Sécurisation du projet social.....p.30
- Parcours d'engagement, bénévolat et utilité socialep.49

#03

RAPPORT FINANCIER 2016

- Analyses de l'exercice budgétaire et du bilan 2016p.55
- Budget prévisionnel 2017p.59
- Résolutions soumises à l'Assemblée Généralep.60
- Annexes (documents comptables)..... p.62

#01

RAPPORT MORAL

L'année 2016, au plan national a été marquée, comme celle d'avant, par une violence qui tend à s'insinuer dans nos modes de vie et qui jette un trouble dont on ne peut prédéterminer la profondeur ni la durée. A ce contexte et en vertu de nos valeurs les plus chères, nous avons opposé un front uni en refusant de nous voir imposer un autre quotidien.

Nous avons tenu à rappeler que l'action des centres au cœur de nos territoires s'inscrit dans un temps long, que son ADN s'est forgé dans le creuset du vivre ensemble.

Dans cette période, les préoccupations quotidiennes des habitants prennent un sens particulier car elles ont valeur de repères. Plus que jamais leur prise en compte nous semble essentielle.

Notre réseau a tenu à rappeler par son action que lutter contre les discriminations et toutes formes de fracture, défendre la laïcité qui protège nos libertés, favoriser l'accès aux droits, à la langue française, à la culture, aux espaces publics de débats, encourager l'émergence des réseaux de solidarité, renouer les âges de la vie, soutenir les actions jeunesse, maintenir une vie sociale de qualité dans nos territoires à travers des actions socles demeurent des enjeux essentiels, de véritables outils de prévention contre les tempêtes qui menacent notre barque républicaine.

En insufflant une vie sociale des plus riches et des plus dynamiques dans nos territoires grâce aux nombreuses actions déployées par les centres en 2016, nous avons rappelé combien grande est la France par sa culture, ses diversités, sa solidarité. Mais surtout, contrairement aux débats de ces derniers mois, qu'elle est un phare dans l'océan du monde que tant observe, que tant envie et dont nous défendons et portons tous fièrement les valeurs.

C'est pourquoi, l'ensemble du conseil d'administration remercie vivement toutes les forces vives des centres (les habitants, les bénévoles, les professionnels, les administrateurs, les partenaires) pour le sens de la responsabilité et du devoir dont ils font preuve au quotidien pour maintenir étroits nos liens. Nous avons essayé collectivement d'être en 2016 comme dirait Douglas Mallock, des phares ou à défaut des lanternes éclairant le chemin des habitants dans ce contexte difficile.

Travailler dans le temps long afin d'apporter des réponses sociales structurelles tout en consolidant nos fondamentaux, telles auront été une fois de plus, les ambitions du réseau.

La consolidation de nos fondamentaux

S'agissant de la consolidation de nos fondamentaux, l'expertise des habitants aura été mise en avant notamment à travers l'accompagnement de 15 centres lors du renouvellement de leur projet social, le soutien aux initiatives d'habitants et l'appui à la mise en place des comités d'usagers.

Prenons le temps d'écouter nos habitants, ils sont les mieux placés pour dire et reconnaître l'utilité sociale de nos actions. Ceux-ci nous transmettent des messages sans équivoque : ils aspirent à l'épanouissement et à la réussite de leurs enfants, à des cadres de vie renouvelés, à plus de mixités ; ils veulent notamment plus de services publics dans nos territoires. Le contact froid d'une machine moderne ne peut se substituer à la chaleur et au réconfort d'un vrai sourire.

Nous sommes dans le département le plus riche de la région, la plus riche de France, c'est un privilège, ils veulent en ressentir eux-aussi les effets notamment à travers une politique d'action sociale plus proche de leurs préoccupations.

L'investissement social

Le centre social est acteur de l'économie sociale et solidaire, c'est donc incontestablement un outil d'investissement social. C'est cette vision que nous souhaitons développer dans les relations avec nos partenaires. Parlons du sens, parlons de la raison profonde qui guide et motive nos interventions. Pour nous, il s'agit de porter une vision de notre société et de mettre chacun à son échelle les ingrédients pour y parvenir.

Dans cette logique, parce que le sénior est une ressource et le jeune une ressource en devenir nous avons consacré à l'un comme à l'autre une grande attention à travers l'engagement citoyen, le service civique, la formation.

Sur d'autres thèmes, beaucoup a été fait mais nous mesurons le chemin à parcourir, notamment en matière d'accès aux droits, de numérique et de linguistique.

Parce qu'ils sont des marqueurs forts de cohésion sociale, nous avons beaucoup interpellé nos partenaires pour dire nos inquiétudes face aux orientations prises dans ces domaines et travailler avec ces derniers pour construire ensemble des réponses pertinentes. Nous espérons poursuivre ces travaux.

Lisibilité et visibilité de nos actions

Conscients qu'il est nécessaire de mieux partager nos expériences et rendre nos actions plus lisibles, nous avons appuyé les centres en matière d'information et de communication (observatoire des centres sociaux "SENACS" : Système d'Echange National des Centres Sociaux, préparation de la semaine de l'Animation de la Vie Sociale en Ile de France). S'appliquant à elle-même ce principe, les outils de communication de la fédération ont été améliorés dans un souci d'efficacité en adaptant les contenus et en diversifiant et modernisant les supports.

Travailler dans le temps long afin d'apporter les réponses sociales structurelles

Pour faire face aux différents défis, aucun acteur ne détient à lui seul les clés nécessaires. De véritables partenariats, épurés de toute forme de prescription ou de tentatives d'injonctions sont un préalable.

Donnons plus de souffle à nos actions en les inscrivant dans une temporalité qui traduit nos ambitions, en construisant avec nos partenaires des stratégies communes sur le long terme ; cela requiert du courage, celui qui est nécessaire à tout engagement, celui qui permet la prise de risque au profit d'une finalité plus grande.

Notre réseau, en s'appuyant sur les décisions du conseil d'administration a en la matière :

- Contribué au côté de la CAF et avec de nombreux partenaires à l'élaboration du Schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale
- Pris part au côté de l'Etat à la prévention de la radicalisation via nos actions de promotion de la laïcité et de lutte contre les discriminations, dans une dimension départementale et régionalisée.
- Initié de nouvelles formes de contractualisation avec les pactes de coopération.

- Consolidé des partenariats existants comme les conventionnements pluriannuels avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la Caisse Nationale Assurance Vieillesse.
- Signé de nouveaux partenariats sur des enjeux communs : Conseil Départemental.
- Mis l'accent sur la jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et le conventionnement avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Intégré de nouveaux espaces de discussion (rencontre de la commission d'action sociale du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales)
- Acté l'organisation de temps de rencontre avec les Espaces de Vie Sociale

Perspectives

En novembre 2016, a été signé un accord cadre historique au plan national entre la Fédération des Centres Sociaux de France et de nombreux partenaires.

Ce dernier a pour objectif de donner une impulsion forte en faveur de la mise en œuvre de stratégies d'alliances structurelles sur des préoccupations communes au plan régional, départemental et local. Nous nous référerons à cet accord lors de nos travaux à venir, comme lors du renouvellement de notre projet fédéral.

Le renouvellement du projet fédéral 2018-2022

La fédération est la maison commune : il y a fédération parce que c'est la volonté des centres, il y a fédération parce que c'est la volonté des gestionnaires et élus des centres, il y a fédération parce que c'est la volonté des équipes qui marquent leur intérêt, il y a fédération parce que c'est la volonté de nos partenaires qui soutiennent financièrement et techniquement notre organisation. A l'occasion du renouvellement de notre projet fédéral 2018-2022 qui va structurer notre action sur les prochaines années, fidèles à notre désir d'innovation et d'expérimentation, nous souhaitons réunir toutes les intelligences pour initier une nouvelle forme de coopération autour de ce projet. Il s'agira à l'instar des pactes de coopération assis sur les projets sociaux des centres, de proposer un pacte de coopération dont le projet fédéral constituera le socle. Il scellera les engagements de tous à moyen terme sur les enjeux partagés.

Pour finir, nous vous renouvelons nos sincères remerciements pour votre confiance et votre engagement au quotidien.

Michel BRUNOT,
Président de la Fédération des Centres Sociaux
et socioculturels des Hauts-de-Seine



LA FÉDÉRATION ET SON RÉSEAU

#02

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX 92 FÉDÉRÉS C'EST :



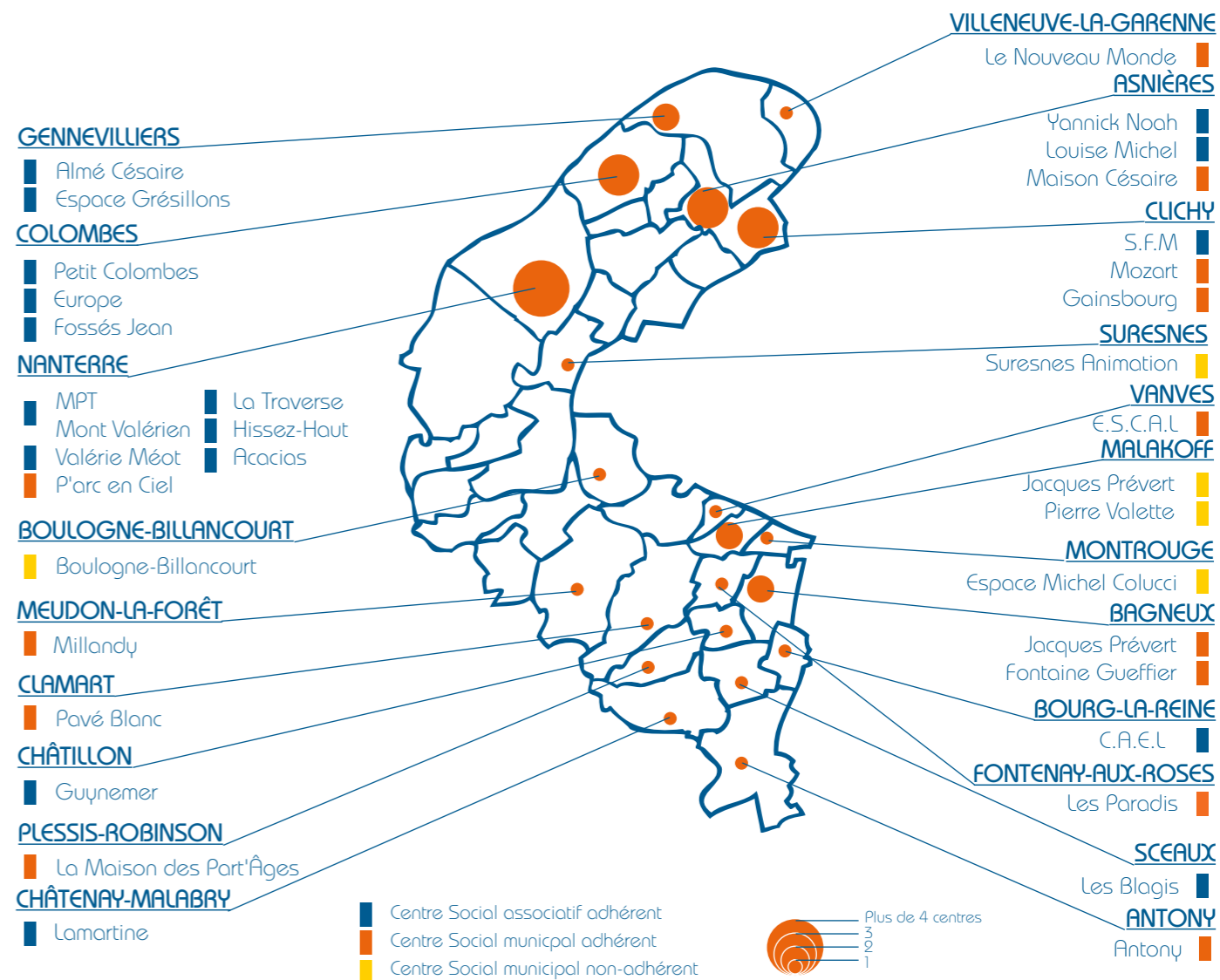
13 centres municipaux



17 centres associatifs



17 villes d'implantation réparties au nord et au sud du département



ZOOM SUR DES ACTIONS PHARES DES CENTRES

CENTRE SOCIOCULTUREL YANNICK NOAH

Le séjour des jeunes à Cordoue. Temps fort du projet mené toute l'année par les jeunes impliqués sur l'Initiative Jeunesse et Citoyenneté, ce séjour fut l'occasion pour le groupe composé de 15 adolescents de mener un peu plus loin leurs investigations sur les traces d'Averroès, l'un des précurseurs de la Laïcité.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES FOSSÉS JEAN

En 2016, le Centre Socioculturel des Fossés Jean a fêté ses 40 ans d'existence au parc Caillebotte, lieu phare du quartier, autour d'un pique-nique, d'ateliers, d'un programme culturel et d'un débat sur le pouvoir d'agir des habitants. Organisé par les bénévoles, l'équipe d'animation et le CA, cet après-midi a permis aux habitants de se retrouver pour souffler les 40 bougies !

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU NOUVEAU MONDE

«Un été à croquer», du 1er juillet au 19 août 2016. Cette coordination des actions multi partenariales durant les vacances d'été sur le territoire avait pour objectifs : l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la lutte contre l'isolement, le renforcement du vivre ensemble et le développement du partenariat sur le territoire. 250 activités ont été organisées pour environ 8000 personnes !

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA TRAVERSE



- L'emménagement dans les nouveaux locaux
- Une soirée organisée avec l'association des étudiants musulmans de France dans le cadre d'un repas de rupture du jeûne
- Une soirée débat avec la projection d'un documentaire réalisé

par l'association Lallab «women sens tour» visant à donner une autre image de la femme musulmane via un périple dans 5 pays. Cette soirée a réuni 50 participants, dans un esprit de mixité et de rencontres (jeunes étudiants, usagers du centre social, hommes,

femmes, musulmans, non musulmans etc.), un très beau moment !



EN 2016

CENTRE SOCIAL MAISON DES PART'ÂGES

- Les interventions de prévention autour des dangers d'internet avec les familles, de la laïcité, des dangers domestiques etc.
- Le «Tass'discute» qui permet d'aborder les questions quotidiennes avec les habitants : logement, éducation, garde d'enfants...
- Les ateliers d'imprimante 3D.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BLAGIS

L'organisation en novembre d'une grande journée de prévention sur le harcèlement. La rencontre a rassemblé près de 90 participants intéressés ou concernés par le harcèlement, notamment au collège. Plusieurs intervenants (ASE, avocat...) ont apporté des éléments d'information sur les indicateurs de repérage, les relais d'information, les démarches à engager pour faire face à des situations dangereuses. Les échanges et discussions ont été riches et animés.

CENTRE SOCIAL MILLANDY

La création d'une exposition réalisée par le référent familles : «Je ne suis pas que...» dans le cadre de Regards Croisés- Hommes Femmes pour la journée internationale des droits des femmes. L'objectif était de permettre aux personnes de réfléchir et d'échanger sur le positionnement au sein de la société, de la famille des hommes et des femmes. 16 panneaux photos ont été réalisés ainsi que des affiches dans le cadre du concours Egalité-e.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LES ACACIAS

- Les jeudis «Jeux Séniors» au Foyer Adoma. Tous les jeudis de 14h à 18h, le CSC des Acacias propose une ludothèque itinérante au Foyer Adoma Séniors. Une action intergénérationnelle où les différents âges et cultures se rencontrent !

De plus, une sortie à la mer et deux séances de cinéma ont été organisées pour les résidents.
- La subvention CAF pour le projet REAAP : des ateliers parents/enfants (bébé jusqu'à adolescents) à la ludothèque du centre social

appelé la Lud'Hoche toutes les semaines (les mardis de 16 à 18h et les samedis matins de 10h à 12h). Des samedis après-midi jeux en familles sont organisés tout au long de l'année de 15h à 17h30.



ZOOM SUR DES ACTIONS PHARES DES CENTRES

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESCAL

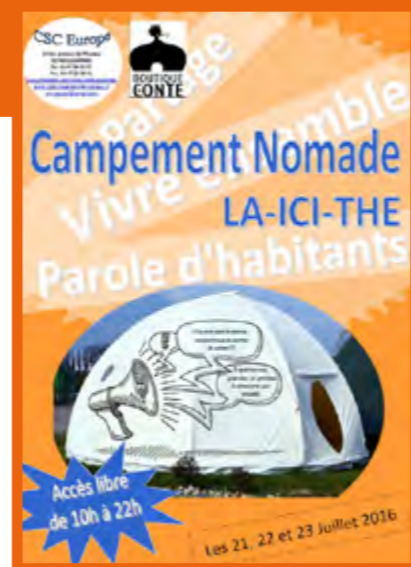
- La programmation Contes et Chocolat parents/enfants
- La soirée Enquête Policière, rencontre intergénérationnelle où petits et grands ont pu mener l'enquête.
- La retransmission de tous les matchs de la Coupe d'Europe de Football.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA FONTAINE GUEFFIER

L'atelier Théâtre Séniors, un espace de parole et d'échanges entre les séniors et les usagers du centre social autour de petits déjeuners intergénérationnels et d'écriture autour de la mémoire. Cet atelier a été filmé dans le cadre de la semaine de l'animation sociale par la CAF en janvier 2017.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL EUROPE

En 2016, le Centre Socioculturel Europe a été marqué par le projet Nomade : Campement dédié aux habitants dans le but de libérer leur parole sur la mémoire du quartier, sur leur histoire. Cette rencontre intergénérationnelle a duré 3 jours autour d'une soupe aux cailloux, d'initiatives d'habitants diverses et de grandes olympiades de la parole !



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL P'ARC EN CIEL

La préparation, l'organisation et la mise en place de deux week-ends intergénérationnels au Futuroscope en mai et au Puy du fou en juillet. Ces deux week-ends sont le fruit de plusieurs réunions de travail avec les habitants qui ont démarré en 2015. La question des vacances familiales plus largement ne cesse d'être abordée par les habitants lors des

réunions de préparation des différents programmes d'activités. En avril 2015, quand cette demande a été prononcée par les habitants, le centre s'en est saisi en proposant aux personnes intéressées de s'engager dans une véritable démarche de co-construction. Les destinations, les activités, les hébergements et l'organisation globale ont été discutés, réfléchis avec les bénéficiaires.

EN 2016

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ANTONY

L'atelier d'autoréparation et vélo-école. C'est un atelier visant à sensibiliser les habitants/adhérents à la surconsommation et à la valorisation du sport zéro-déchet, réapprendre à réparer et pas à acheter du neuf, favoriser le réemploi etc. Ces ateliers sont un support pour créer du lien sur le parvis du CSC. C'est une des rares activités qui amène la présence de plusieurs «papa». En 2016, 292 personnes ont participé et 930 kilos ont été recyclés ou réparés.

CENTRE CULTUREL ET SOCIAL GUYNEMER

Les cycles de rencontres/débats en partenariat avec le service jeunesse et la Médiathèque de la ville de Châtillon. Des rencontres sur les thèmes : la parentalité positive ; J'ai été enfant ; Je suis devenu parent ; Mon enfant grandit...mais moi je m'impatiente ; Et si je ne faisais confiance ; Parents du monde ; La difficulté d'être mère ; Générations Connectées ; L'autorité ; S'épanouir sans être mère.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIMÉ CÉSAIRE

La Semaine de la Famille en octobre qui a permis aux familles de prendre connaissance des différents acteurs du territoire traitant des questions de la parentalité. Chaque partenaire (PMI, Maison de la culture, EDAS etc.) est invité et vient proposer une action ou un atelier et présente leurs actions.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL MAISON POUR TOUS MONT VALÉRIEN

La réalisation d'un film documentaire «La Boule en mémoire !» dans le cadre de

la démolition de l'immeuble AOTEP (quartier de la Boule à Nanterre) : 7 jeunes du centre socioculturel, regroupés au sein d'un chantier éducatif, ont collecté des souvenirs d'habitants. Ces derniers se sont exprimés sur la vie qu'ils ont passée dans ce quartier, sur leur expérience de logement ainsi que sur

les transformations urbaines à l'œuvre à Nanterre. Ce film a été projeté au cinéma les Lumières à Nanterre en présence des partenaires du projet (bailleur France Habitation, APES, ville de Nanterre, Fond pour l'Innovation Sociale, Société d'histoire de Nanterre), dont le maire de Nanterre..



ZOOM SUR DES ACTIONS PHARES DES CENTRES

CENTRE SOCIOCULTUREL LAMARTINE

Le partenariat avec le théâtre communal qui permet aux personnes les plus éloignées des activités culturelles de découvrir le théâtre à prix réduit. Une centaine de personnes ont pu bénéficier en 2016 de ce partenariat.

CENTRE SOCIAL MAISON DE QUARTIER DES PARADIS

Évènementiel composé d'habitants et d'usagers en charge de l'animation festive sur la Maison de Quartier. Le comité est composé de 9 personnes et s'est réuni 2 fois en 2016. A été organisée une grande soirée familles qui a réuni plus de 90 personnes !

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES PRÉVERT

La réalisation d'un documentaire par le Collectif Diversity (groupe de 9 jeunes âgés de 17 à 22 ans) autour des thématiques de la mémoire et du faire-ensemble en lien avec la rénovation urbaine du quartier de la Pierre Plate financé par l'ANRU. Le documentaire a été retenu au Festival de Cannes 2017 et les jeunes ont été invités.



CENTRE CULTUREL ET SOCIAL DES GRÉSILLONS

L'inauguration du centre culturel et social le samedi 17 septembre. Cet évènement a été organisé sous la forme d'un plateau radio afin de créer un évènement interactif et musical : interviews des acteurs institutionnels, des acteurs locaux, et d'habitants pour présenter la construction et les axes du projet, entrecoupé de

représentations musicales (associations du quartier qui animent dans le centre), et de représentations des projets d'habitants (pièce de théâtre avec les ASL, projet «un quartier plus propre» et campagne de sensibilisation à la propreté).

EN 2016

CENTRE SOCIAL MAISON CÉSAIRE

Le séjour familles à Blonville sur mer en août 2016. Ce séjour en camping a concerné 6 familles (29 personnes). Les objectifs étaient de permettre l'accès à un premier départ en vacances, associer les familles dans la construction de leur projet vacances, favoriser et consolider la relation parents/enfants, développer l'ouverture culturelle, être attentif aux difficultés liées à l'exercice parental. Ce séjour a permis aux familles d'apprendre à se connaître et de favoriser la mixité sociale et culturelle entre les habitants d'un même quartier.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PETIT COLOMBES

- La semaine du vivre ensemble réunissant les 3 CSC de Colombes autour de plusieurs temps d'animation : ciné-débat, ateliers-débat, activités jeunes/adultes sur les questions du vivre-ensemble et de la laïcité.
- Une semaine d'inauguration des nouveaux locaux de plus de 880 m2 quadruplant l'espace d'accueil ! Cette semaine a été ponctuée d'animations, de spectacles, de musique, de café philo et de temps d'échanges.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL HISSEZ-HAUT

Le Centre Socioculturel Hissez-Haut s'est lancé dans une action «le théâtre vient chez nous» : accueil de troupes de théâtre au centre social pour des soirées de représentation qui se terminent par un repas partagé permettant la rencontre des familles, artistes et metteurs en scène.



CENTRE SOCIAL SFM

Le centre Social SFM promeut en 2016 :

Les ateliers **parentalité** (Massage du tout petit (1-12mois), Ateliers langage des tout-petits (3-5ans), Atelier pères-enfants autour du développement psychomoteur, Atelier lecture aux bébés, Le développement psychomoteur individualisé, Atelier « boîte à outils » pour les parents, Atelier autour de la séparation et de l'autonomie, La préparation et le soutien à la scolarisation à travers un accueil des enfants de 3-4ans) qui sont fréquentés par des familles de tous niveaux socioculturels. Cette diversité permet à SFM de jouer **son rôle à la fois de socialisation mais aussi de prévention**, en n'excluant aucune frange de la population. L'Espace parentalité vient répondre à **un besoin des familles modernes**, de socialisation et de soutien au développement du bébé et du tout petit enfant, et de la relation parents-enfant, et contribuer à l'exercice d'une parentalité épanouissante.

ZOOM SUR DES ACTIONS PHARES DES CENTRES

CENTRE SOCIOCULTUREL PAVÉ BLANC

« Les goûters du cœur », cet événement a eu lieu le 23 décembre pour fêter la fin de l'année. Deux spectacles ont été proposés : un en matinée (en direction du jeune public) et un en après-midi (pour tous les publics) ainsi que des ateliers ludiques animés par les jeunes qui fréquentent l'espace jeunesse. Et le tout s'est terminé par un goûter.

CENTRE SOCIOCULTUREL LOUISE MICHEL

La création de la nouvelle revue des Hauts d'Asnières, réalisée par les habitants : «EKODEO». Cette revue de quartier est trimestrielle et valorise le quartier. Ce projet a une dimension coopérative (habitants, salariés, partenaires) et intergénérationnelle. L'idée d'une revue papier, à l'ère du numérique, n'était pas anodine, cela a permis de valoriser ceux qui y ont contribué de par sa conception graphique et par la mise en valeur des articles.



EN 2016

CENTRE SOCIAL CAEL

L'atelier sociolinguistique «Le jardin des mots» qui s'adresse aux parents débutants en français et à leurs enfants âgés de 18 mois à 4 ans. L'objectif est de permettre aux parents et aux enfants de partager des moments de plaisir, de jeu et complicité autour d'un apprentissage ludique de la langue française et d'un soutien à la parentalité.



CENTRES SOCIOCULTURELS MOZART ET GAINSBOURG

L'animation des comités d'usagers qui constituent un vecteur important de la participation des habitants.

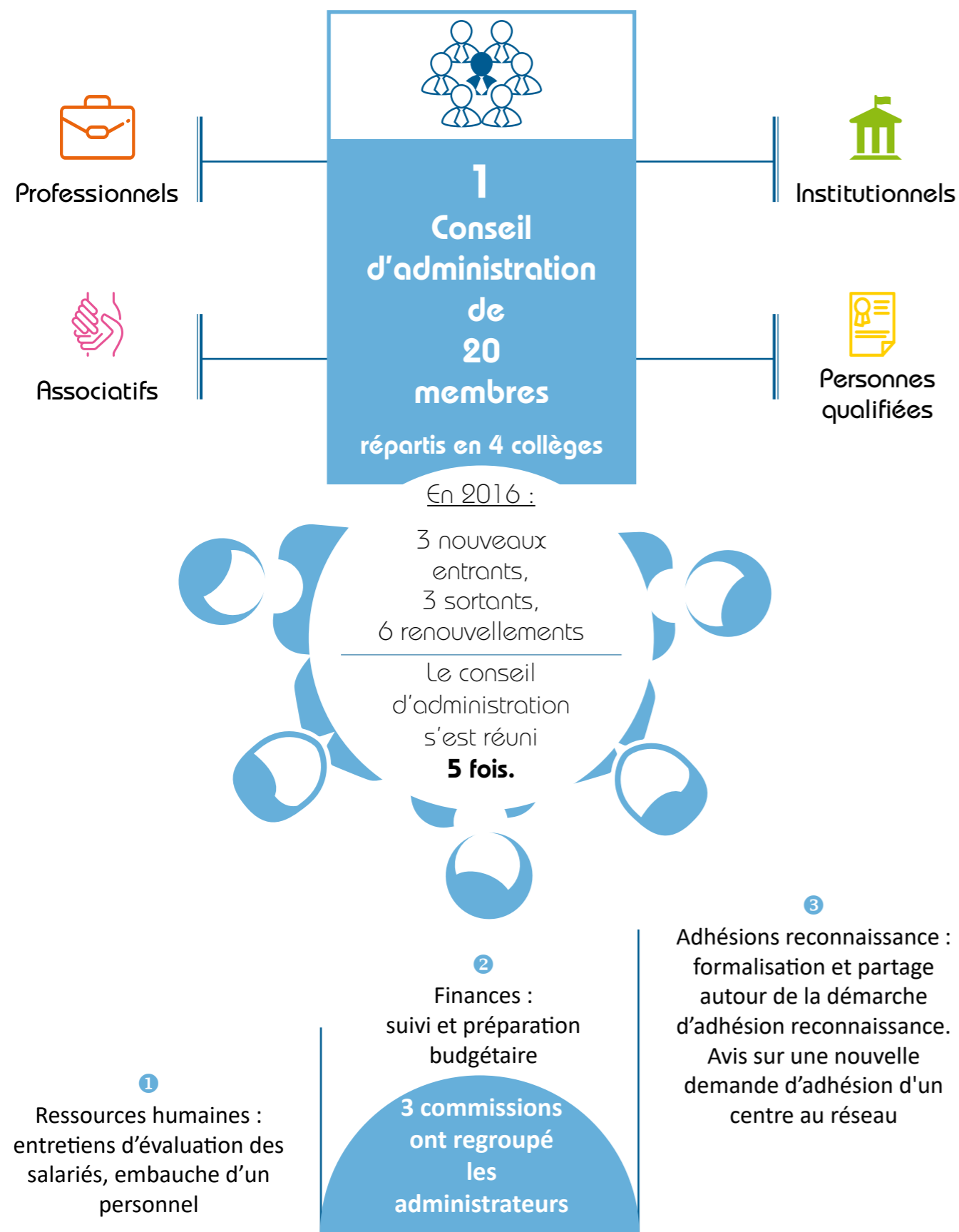
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL VALÉRIE MÉOT

L'action phare 2016 du Centre Social et Culturel Valérie Méot a été son renouvellement de projet social.

La Ville de Nanterre renouvelait de son côté le projet social de territoire sur le quartier du Petit Nanterre. C'est ainsi qu'un travail de diagnostic partagé a pu se mettre en place, et le Centre Social et Culturel Valérie Méot a animé des temps collectifs entre partenaires sur la thématique de l'accès aux droits pour ces 2 projets (associatif et de territoire). Sans être inscrit dans un pacte de coopération, le CSC V Méot a souhaité proposer aux partenaires institutionnels d'être force de proposition dans les différentes étapes du renouvellement du Projet Social et ainsi de participer à la co-construction du Projet. Pour cela 7 rencontres ont eu lieu avec des membres de l'Etat, de la CAF, du Département et de la Ville entre septembre 2016 et mars 2017. La CAF 92 a validé le projet social 2017/2020 du CSC V. Méot le 27 mars 2017.



LA VIE DÉMOCRATIQUE DE LA FÉDÉRATION C'EST :



Il s'est positionné pour le réseau sur :

- le schéma d'Animation de la Vie Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales 92 dont la Fédération est signataire.
- La réforme de la linguistique (participation à la mobilisation nationale pour le 19 janvier 2017), mise en place d'une veille sur l'impact pour les centres, interpellation de la Préfecture et information de la CAF).
- Veille et devoir d'intervention dans les centres sociaux : rôle de la fédération
- Appui à plusieurs centres après interpellation d'acteurs de centres ou d'institutions (médiation)
- Construction d'une semaine de l'Animation de la Vie Sociale régionale et départementale se traduisant par une Agora de l'AVS au Centquatre à Paris et une semaine « portes ouvertes » dans les centres sociaux 92.
- Démarche et critères pour reconnaître un centre en demande d'adhésion ou interroger un centre adhérent peu partie prenante de la vie fédérale (amorce de réflexion en attente de partage avec les membres de la fédération).
- Avis positif pour accueillir le CSC d'Antony en qualité de membre actif dans notre réseau.
- La prévention de la radicalisation : les centres plutôt positionnés sur la prévention primaire, portant des actions inscrites dans la continuité des manières d'agir des centres et attachés à déconstruire les représentations, les centres travaillent sur la laïcité.
- Etre en veille sur la fonction de direction : envisager des propositions d'appui face aux situations rencontrées : isolement de la fonction, surcharge de travail, perte de sens face aux multiples injonctions, charge administrative, management...
- Repenser une animation de réseau plus transversale.
- L'appui aux Espaces de Vie Sociale via l'ouverture de notre catalogue de formations pour 2016 et une offre d'animation de réseau pour ces structures pour 2017 (conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales).
- Envisager un travail pour « fabriquer notre communication » à partir de notre langage.



Une réflexion sur le portage, partage et suivi des orientations du CA est engagée au sein du conseil d'administration. Elle se travaillera en parallèle de l'élaboration du nouveau projet fédéral (en construction de mai 2017 à avril 2018). Pour 2017, trois groupes de travail constitués d'administrateurs et d'acteurs du réseau (bénévoles et salariés) regrouperont l'ensemble des rencontres de réseau :

- Groupe sur les pratiques pédagogiques
- Groupe sur la sécurisation du projet centre social
- Groupe sur le métier et la qualification des acteurs salariés et bénévoles.

EN 2017

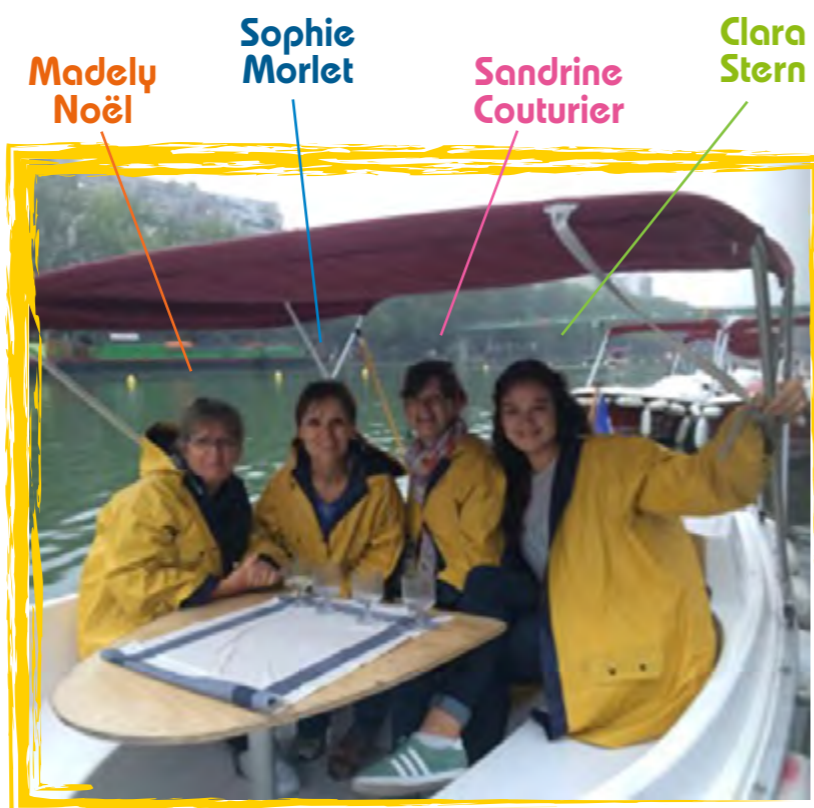
...

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Une stabilité renouvelée !

- 3 salariées en équipe depuis 16 ans :

- **Sophie Morlet**, déléguée, en charge de la mise en œuvre des orientations et de la gestion de l'association, sous la responsabilité du conseil d'administration.
- **Sandrine Couturier**, assistante fédérale, en charge de l'administratif, comptabilité et actualisation du site fédéral.
- **Madely Noël**, chargée de mission, en charge des questions liées aux enjeux du vieillissement, de l'égalité et lutte contre les discriminations, de l'appui aux centres, de la formation.



- **Accueil pendant 7 mois d'une jeune volontaire en service civique sur une mission de communication graphique :**

- **Pia Awa Nkaye**, volontaire graphiste s'est chargée de la mise en forme artistique des documents de communication : répertoire des actions en direction des seniors, annuaire des centres, invitations, documents de bases et cartes de visite, rapport d'activité de l'association.

- **Arrivée d'une nouvelle collègue en mars :**

- **Clara Stern**, animatrice fédérale en charge de l'animation du réseau sur les questions de jeunesse et parentalité.

EN
2017

En 2017, la fédération recherche à confier de nouveau une mission à un(e) jeune volontaire pour enrichir le réseau de regard et de capacité nouvelle.

LA FÉDÉRATION EST INTÉGRÉE AU RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

Au niveau Régional, la fédération départementale est active :

- ✓ Elle siège par 3 de ses administrateurs au conseil d'administration de l'Union Francilienne des Fédérations de Centres Sociaux – UFFCS
- ✓ Elle anime la commission lutte contre les discriminations : la dynamique permet l'organisation de temps forts (conférence débat, forum) et constitue un espace de ressource et d'échanges sur les questions d'égalité (formation laïcité, boîte à outils, ressources partenariales)
- ✓ Elle contribue à l'offre de formation régionale dans le cadre de la commission régionale (ESJEPS pour les directeurs, VAE DEJEPS et DESJEPS, formation référents familles, fondamentaux du travail en centre social, formation accueil, animation participative...)
- ✓ Elle contribue à des rencontres régionales et des séminaires : préparation de la journée régionale de l'animation de la vie sociale, petits déjeuners conférences sur la laïcité, mobilisation linguistique sur le Français pour Tous...
- ✓ Elle participe à la commission jeunesse régionale : expérimentation d'une formation-action pour les animateurs jeunesse, contribution aux états des lieux qualitatif et quantitatif sur les actions jeunesse dans les centres sociaux franciliens etc.
- ✓ Elle est référente régionale service civique : animation de la commission service civique régionale, animation de formations civiques et citoyennes à la fédération nationale, fédération ressource pour les acteurs d'Île-de-France, participation à des temps de travail autour du dispositif à la fédération nationale, animation de temps de travail pour les tuteurs.

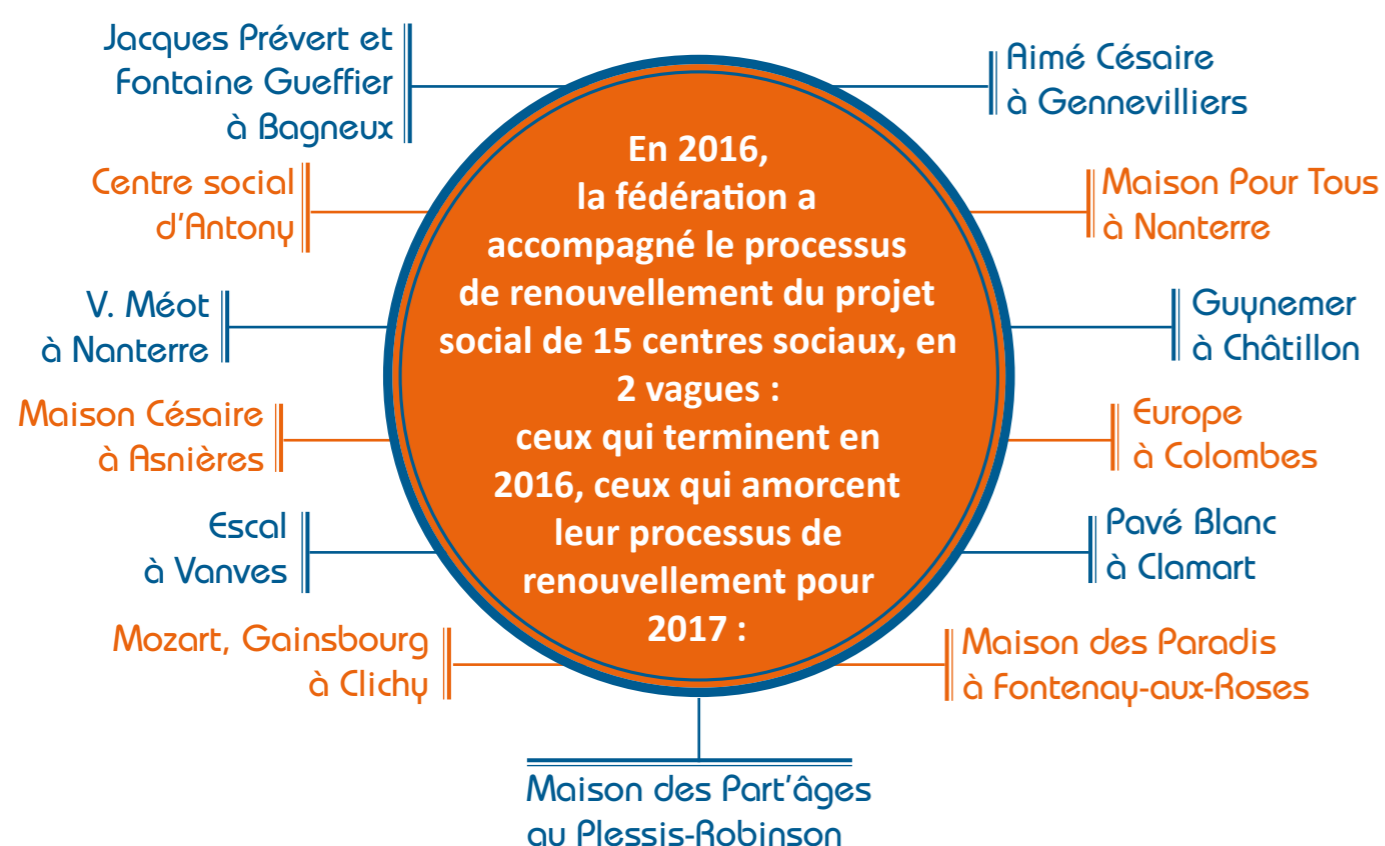
La fédération participe également à la dynamique nationale (fédération nationale) par son investissement dans :

- ✓ Un groupe de travail : Développement Social Local et vieillissement : Evaluation du partenariat pour la CNAV, mobilisation de nouveaux partenaires (complémentaires retraites), outillage pour le réseau (site bien vieillir dans les centres sociaux : <http://bienvieillir.centres-sociaux.fr/>)
- ✓ Deux regroupements de l'ensemble des délégués (préparation prospective sur modèles économiques des centres sociaux, veille institutionnelle,)
- ✓ Participation d'administrateurs à l'Assemblée générale nationale,
- ✓ Participation aux JPAG - Journées Professionnelles de l'Animation Globale : «Demain, les centres sociaux» ; mutations de société, défis pour l'avenir et pratiques professionnelles.



L'EXPERTISE DES HABITANTS AU SERVICE DES QUESTIONS SOCIALES

LES DIAGNOSTICS DE TERRITOIRES ÉLABORÉS AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS



Avec les centres, c'est l'occasion d'animer des temps de recueil de l'expression des habitants sur leur environnement et sur les questions sociales qui les occupent. C'est aussi l'occasion de confronter le point de vue des habitants à ceux des partenaires et d'interroger le rôle du centre social sur les questions sociales qui émergent.

Ainsi, la fédération accompagne les démarches participatives autour des étapes d'évaluation, de diagnostic et de la déclinaison du projet. Les accompagnements sont spécifiques selon les besoins de chaque centre et au regard des enjeux de chaque renouvellement de projet.

LES QUESTIONS SOCIALES PRINCIPALEMENT REMONTÉES DES CENTRES :

- La lutte contre l'isolement
 - L'accès à la culture
- Les différentes formes de mixités
 - L'emploi des jeunes
 - Lutte contre l'exclusion
 - Enjeu du vieillissement
 - L'emploi et l'insertion
- L'image dévalorisée des quartiers

S'EXPRIMENT ÉGALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS LIÉES À :

- L'accès aux soins
- Aux discriminations et au handicap
- Aux transports et à la mobilité

Les diagnostics s'organisent également avec la contribution des partenaires et autres acteurs associatifs et institutionnels. La fédération soutient les centres dans la mobilisation de nouveaux acteurs (EDAS) et l'animation de temps de concertation et d'analyses partagées sur les réalités des territoires concernés. Les centres contribuent ainsi à mettre autour de la table les acteurs de terrains des différentes institutions : CAF, Conseil Départemental, CNAV, Etat, Ville, bailleurs, police municipale, éducation nationale... La démarche adoptée s'appuie sur les techniques et méthodes développées au cours de l'expérimentation des pactes de coopération conduite sur 3 territoires.

Au cours de cette année 2016, la fédération a proposé aux centres sociaux à mi-parcours de leur projet social, de réunir leurs financeurs (Ville, CAF,...) partenaires, équipe et administrateurs des centres pour présenter et partager un bilan et des perspectives pour les deux années à venir de leur projet. Cette expérimentation a été très réussie car elle a permis de remobiliser l'ensemble des acteurs impliqués autour des avancées réalisées et des perspectives de mise en œuvre à assurer.

Par ailleurs, pour appuyer les nouveaux centres dans leur renouvellement de projet, nous avons animé des temps de formation au cours du renouvellement pour les aider à qualifier des dimensions de leur projet : « L'accueil en centre social, l'affaire de tous », « Piloter son projet social », « Préparer l'évaluation annuelle du projet ».

En 2017, la fédération renforcera la dimension famille et jeunesse dans les projets sociaux par son appui auprès des professionnels. Elle accompagnera la mise en place de bilans partagés à mi-parcours du projet social.

EN
2017

...

ORIENTATIONS DES PROJETS SOCIAUX AGRÉÉS

JACQUES PRÉVERT:

- ✓ Familles/parentalité
- ✓ Participation/citoyenneté/pouvoir d'agir
- ✓ Accueil/orientation/communication
 - ✓ Éducation/culture
- ✓ Lien social/inclusion sociale

EUROPE:

- ✓ Accompagner et soutenir les familles dans leur vie quotidienne
- ✓ Repérer les personnes isolées et les mettre en lien avec les habitants du quartier
- ✓ Faire de la jeunesse, une richesse pour la vie du quartier
- ✓ S'approprier et contribuer à l'amélioration du cadre de vie
 - ✓ Participer à la dynamisation de la vie associative et citoyenne du quartier

MAISON DES PART'ÂGES:

- ✓ Projet Famille - Ouvrir la Maison des Part'âges à toutes les familles
- ✓ Renforcer l'identité et l'image du Centre Social Maison des Part'âges
- ✓ Maintenir et renforcer l'attention accordée à la population fragile
- ✓ Accroître et favoriser la participation et la prise de responsabilité des usagers
 - ✓ Favoriser le travail partenarial et la connaissance des compétences et des limites de chacun

FONTAINE GUEFFIER:

- ✓ Développer les partenariats
- ✓ Accompagner les initiatives et l'engagement des habitants-usagers dans le quartier
- ✓ Le centre social et culturel, acteur du vivre ensemble
 - ✓ Projet famille

ANTONY:

- ✓ Positionner le CSC comme un acteur de la vie sociale et culturelle locale
- ✓ Développer le fonctionnement interne du CSC
- ✓ Impulser une dynamique participative des habitants
 - ✓ Faire identifier le CSC comme un espace dédié aux familles
- ✓ Renforcer les liens entre les familles et dans les familles

MAISON CÉSaire:

- ✓ Développer la communication pour mieux informer
- ✓ Développer un accompagnement éducatif renforcé
- ✓ Développer les services et les animations
- ✓ Co animer le territoire avec les habitants

ESCAL:

- ✓ Mieux accueillir, accompagner et intégrer les publics les plus fragiles
- ✓ Permettre à certains jeunes de rompre leur isolement et diversifier le public «jeune» de l'Escal
 - ✓ Permettre à chacun de s'impliquer pleinement dans le centre

VALÉRIE MÉOT:

- ✓ Lutter contre le non recours aux droits et favoriser la solidarité
- ✓ Permettre aux habitants d'être acteurs dans la vie de leur quartier et de leur projet
 - ✓ Pour un épanouissement de chacun, développer l'animation collective avec et pour les familles

DIAGNOSTIC SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis 2014, la fédération s'emploie à affiner sa connaissance avec les centres et les publics de l'effet de la dématérialisation des démarches administratives.

En 2016, afin de nourrir le groupe de travail sur l'accès aux droits animé par la CAF dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'animation de la vie sociale, la fédération a contribué avec des centres à un diagnostic sur l'accès aux droits via le numérique.

Plusieurs temps ont structuré la démarche :

- Avec un représentant des centres, la fédération a contribué à un diagnostic sur l'accès aux droits des retraités avec la CNAV en mai.
- La fédération accompagnée de centres volontaires - Noah, Pavé Blanc, Fossés Jean, Petit Colombes, a participé à 3 temps de travail animés par la CAF sur l'accès aux droits via le numérique en mars, juin et juillet.
- La fédération et 4 centres volontaires - CSCB à Sceaux, Prévert à Bagneux, Petit Colombes et V. Méot à Nanterre - ont souhaité conduire entre septembre et décembre, un état des lieux des usages du numériques avec les usagers. L'expérimentation a permis de mettre à jour l'accentuation de fracture numérique pour certains publics : déficit d'équipement, manque de connaissance et d'usages, inquiétude sur les démarches en ligne, incompréhension, regret de l'absence d'accueil sur les permanences institutionnelles...

DIFFICULTÉS REPÉRÉES AUPRÈS DES USAGERS :

- Fermeture des accueils sans rendez-vous et numérisation des procédures
- Dossiers d'une grande complexité (notamment celles liées au droit des étrangers, ex : dossier de naturalisation)
- Publics confrontés à des situations sociales critiques/urgentes ayant besoin d'être rassurés (procédures d'expulsion, versement de prestations...)

LES DEMANDES DE TÉLÉCHARGEMENT ET D'IMPRESSIONS PORTENT SUR :

- DALO
- MDPH
- CMU
- CMUC
- Déclaration médecin traitant
 - Devis par mutuelle
 - Assurance habitation
 - Facture téléphonique
- Dossier surendettement
 - Aide juridictionnelle
 - Itinéraire RATP



A partir de ces remontées des usagers, et d'institutions les centres ont exprimé à la Caisse d'Allocations Familiales les besoins et perspectives d'actions collectives à mettre en œuvre dans les centres pour pallier les manques observés ; les moyens financiers mis en relation ont également été présentés. Ces besoins exprimés lors d'une réunion fin janvier, pourraient ouvrir, en réponse, sur un appel à projets de la CAF permettant le développement de nouvelles actions d'accès aux droits via le numérique.

EN
2017
...

En début d'année 2017, il a été proposé aux CSX une action de recensement par les usagers eux-mêmes des dysfonctionnements observés dans l'utilisation des différents sites institutionnels. Une proposition a été adressée en ce sens aux centres.

SOUTIEN AUX INITIATIVES ET PARCOURS D'HABITANTS

En 2016, la fédération a conduit plusieurs actions pour valoriser les dynamiques habitantes.



- Elle a organisé la **rencontre des porteurs d'initiatives** en mai. Une douzaine d'habitants accompagnés par des professionnels de 9 centres se sont rencontrés à la fédération pour découvrir les initiatives d'autres bénévoles et élaborer les formes d'une nouvelle rencontre pour donner envie aux habitants de s'investir et faire des projets. Ce temps a permis de repérer des actions concrètes portées par des usagers des centres sociaux.



- Elle a travaillé avec les trois centres sociaux de Colombes constitués **en fabrique d'initiatives citoyennes** à l'élaboration d'un cahier des charges visant à élaborer un référentiel commun pour « évaluer » les initiatives citoyennes, partager les postures d'accompagnement favorables pour l'émergence et le développement d'initiatives citoyennes et l'autonomisation de leurs porteurs.

1 FABRIQUE
D'INITIATIVES
CITOYENNES À
COLOMBES



- Elle a organisé une session de formation sur les **réseaux réciproques d'échanges de savoirs** en novembre pour 22 participants. Constitué de bénévoles et de salariés, la formation a rencontré la volonté de promouvoir les solidarités exprimées ou à développer sur les territoires. La fédération a participé à la formation dans la perspective d'animer un réseau d'échanges de savoirs.



En 2017, un temps fort départemental permettra la poursuite des rencontres d'habitants porteurs d'initiatives.

EN
2017
...

APPUI AUX CENTRES SUR LA MISE EN PLACE DE COMITÉS D'USAGERS

La fédération a souhaité appuyer les centres sociaux municipaux dans la mise en place de leurs conseils d'usagers - conseils de maison..... Pour cela, elle a proposé une formation qui a regroupé 11 acteurs de 7 centres sociaux municipaux. Celle-ci a permis d'identifier toutes les questions à se poser pour la mise en œuvre (qui siège, quel pouvoir, quelle animation etc...) et apporter des conseils pour leur mise en œuvre.

Des appuis plus spécifiques ont été apportés à des centres (Maison des Paradis, Maison des Part'Âges, Fontaine Gueffier) soit sous forme de préparation de séance d'animation, soit dans la réflexion sur les enjeux et sur leurs objectifs.



MOBILISATION DES JEUNES SUR LES QUESTIONS QUI LES CONCERNENT

En 2016, la Fédération a opté pour **une approche formative et de mise en réseau des professionnels jeunesse** à travers les nombreuses formations auxquels ils ont participé.



- **Formation "Animation Participative Jeunesse"** animée par Accolades : 9 professionnels jeunesse de 7 centres sociaux ont été formés
- **Forum Egalité et LCD, Petit-déjeuner Conférence Laïcité, Formation "Faits religieux et laïcité"** : 6 professionnels jeunesse présents
- **Formation "Réseau d'échanges Réciproques de Savoirs"** : 3 professionnels jeunesse formés
- **Journée d'initiatives citoyennes** : 2 professionnels jeunesse présents

"JEUNES, CENTRES SOCIAUX ET ESPACE PUBLIC"

Une démarche de « **recherche action** », accompagnée par Accolades a été démarrée sur la question de « **Jeunes, centres sociaux et espace public** ». 5 journées y ont été consacrées. Les attentats ont perturbé les travaux et ont mis d'autres questions



au cœur du travail comme la reconnaissance du travail des animateurs jeunesse.

Une restitution ouverte aux directeurs et directrices et aux acteurs institutionnels (CAF, DDCS) a été réalisée. La formalisation de la recherche action est en cours, et permettra sa diffusion à l'ensemble du réseau.

Un état des lieux quantitatif des actions jeunesse dans les centres sociaux d'Île-de-France a été mise en forme en 2016 et diffusé largement.



La fédération aborde les questions de jeunesse dans une dynamique collaborative et partenariale :



- **Collaborative** car elle est active dans le cadre d'une commission régionale qui a réalisé un guide des actions jeunesse des centres sociaux d'Ile de France, et dans un groupe de travail sur l'accueil des services civiques qui élabore et anime la formation civique et citoyenne, des temps d'échanges pour les tuteurs.
- **Collaborative** par l'implication qu'elle a eu dans la constitution et animation du réseau jeunes initié par la fédération nationale.
- **Collaborative** car elle anime avec ses partenaires associatifs (Ligue de l'enseignement, Information Jeunesse 92, Contrôle Z, PPCM) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des temps d'information sur les programmes européens, les Juniors Associations et les services civiques.

- **Partenariale** car elle a ouvert la restitution de la recherche action à la Caisse d'Allocations Familiales 92 et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et développé l'intérêt pour les centres d'un référent jeunesse pour faire avancer la question de la citoyenneté et de l'engagement des jeunes.
- **Partenariale** avec la CAF et la DDCS quand elle soutient la capacité des centres à conduire des projets sur l'engagement des jeunes.



En 2017, la fédération souhaite construire un parcours de formation d'accompagnement du professionnel jeunesse pour les prises de poste mais aussi adaptable pour les animateurs déjà en poste dans le centre social. Pour cela, la fédération souhaite mettre en place un groupe de travail avec les directeurs autour des savoirs, savoirs faire, savoirs être, à développer/ renforcer.

Quelques-uns sont déjà identifiés par la fédération et doivent être confirmés avec les directeurs et ont pour certains déjà des réponses formatives qui nécessitent d'être complétées ou revisités.

EN
2017
...

QUESTIONS D'ÉDUCATION ET DE PARENTALITÉ

En 2016, l'animation du réseau autour des questions de **famille et parentalité** a été déclinée au travers de :

- **L'animation du groupe** des référents famille : 3 réunions des référents famille ont permis de mettre à jour les besoins des professionnels, d'échanger sur les pratiques, de recenser des formes d'actions collectives.
- Un relais d'informations par le biais du **bulletin «Parent'Actualité»**.
- La répartition de **Tickets Loisirs** : un groupe d'acteurs du réseau a élaboré des critères de répartition en vue d'établir une équité entre les demandes supérieures aux attributions possibles.
- La participation de la Fédération aux **réseaux de partenaires parentalité** initiés par les centres.
- **L'accompagnement des professionnels** dans leurs projets avec les familles.
- La mise en réseau des référents familles avec des **associations partenaires** (ex : Chemins d'enfances).
- **Les formations** proposées par la fédération (ex : référents famille, RERS).
- **Soutien à la prise de fonction** des référents familles.



En 2017, la fédération a renforcé son offre de qualification aux référents familles (animer un réseau, théâtre-forum etc.) et mettra en place des modules d'analyse de pratiques. Elle continuera à développer l'appui individuel et collectif aux professionnels (accompagnement de projet, accompagnement des dossiers etc.)

EN
2017
...

SÉCURISATION DU PROJET CENTRE SOCIAL

Tout au long de l'année 2016, nous avons travaillé avec les acteurs des centres sociaux et les institutions pour mieux faire connaître, reconnaître et soutenir le projet centre social par les décideurs politiques et institutionnels.

- Il s'est agit : - D'apporter plus de lisibilité sur le projet centre social
- Développer des coopérations avec les institutions autour d'enjeux partagés
 - Construire une parole collective autour de problématiques partagées

APPORTER PLUS DE LISIBILITÉ SUR LE PROJET CENTRE SOCIAL AU TRAVERS DE :

- La diffusion de l'observatoire des centres sociaux SENACS (Système d'Echange National des Centres Sociaux).

27 CENTRES ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

Pour la quatrième année, l'observatoire SENACS a été renseigné sur les données 2014 par les centres du département. Conduit en partenariat avec la CAF, nous avons recueilli et analysé les données remontées des centres sociaux pour produire une plaquette départementale autour de 6 items : enjeux des territoires, vie démocratique, actions, partenariat, emplois et finances. En parallèle, un travail d'analyse est conduit par les 8 fédérations et CAF d'IDF pour produire une plaquette régionale. En 2016, trois plaquettes ont ainsi été réalisées : une départementale, une régionale et une nationale. Ces plaquettes sont diffusées auprès des centres pour leurs élus locaux, leurs conseils d'administrations et leurs équipes.



- La contribution au Schéma d'Animation de la Vie Sociale de la Caisse d'Allocations familiales 92

La Caisse d'Allocations Familiales a élaboré au cours de l'année 2016 son Schéma de l'Animation de la Vie Sociale pour les années 2017-2020.

Celui-ci a vocation à répondre à trois principaux objectifs :

- S'assurer de l'adéquation de la répartition des structures dans le département, et de mettre en évidence les territoires sur lesquels l'implantation d'un équipement serait une réponse appropriée ;
- Identifier les difficultés financières et administratives que rencontrent les équipements et à y répondre par une dynamique de rapprochement entre les structures et les financeurs ;
- Tracer les grandes orientations des activités des CSX et des EVS, ainsi qu'à les accompagner dans la réalisation de besoins émergents des habitants.

ORIENTATIONS DU SCHÉMA ANIMATION DE LA VIE SOCIALE 2017/2022



OBJECTIFS

- 1**
Développer le maillage territorial des structures d'AVS agréées par la Caf
- 2**
Améliorer la connaissance et la coopération entre les équipements d'AVS, les partenaires et les habitants
- 3**
Assurer une meilleure assise financière des structures
- 4**
Simplifier les tâches administratives des structures
- 5**
Accompagner les habitants dans leurs démarches dématérialisées
- 6**
Affirmer la défense des valeurs républicaines et la lutte contre la radicalisation
- 7**
Développer le partage des pratiques entre structures d'AVS
- 8**
Développer les activités liées à la politique de la jeunesse dans les équipements d'AVS



En 2016, la fédération a participé aux deux groupes de travail qui ont été mis en place : Accès aux droits par le numérique et financement pluriannuel des centres sociaux.

La Fédération et les directeurs des centres sociaux ont été invités à apporter leur contribution aux axes de ce schéma. Une des réunions de directeurs a été consacrée à l'appropriation du projet de schéma et aux propositions à y apporter.

La Caisse d'Allocations Familiales l'a présenté aux acteurs des centres sociaux et des espaces de vie sociale le 1er février 2017 au centre social et culturel de La Traverse dans le cadre de la semaine de l'Animation de la Vie Sociale.

Les signataires de ce schéma sont : la Préfecture 92, LA CNAV IDF, LA CPAM et la Fédération des centres sociaux.



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX 92 À LA SIGNATURE DU SCHÉMA AVS AU CSC LA TRAVERSE

02 FÉVRIER 2017

1. Remerciements sur la méthode

Je veux dans mon propos liminaire remercier les services de la Caisse d'Allocations Familiales pour la méthodologie employée durant le processus d'élaboration de ce schéma directeur, ainsi que tous les partenaires avec lesquels nous avons, à cette occasion, échangé, confronté nos points de vue et dans une grande responsabilité, trouvé des convergences pour ne retenir que les enjeux cruciaux pour ces prochaines années.

2. Les structures AVS

Le schéma directeur est porteur de grandes ambitions :

- Celles de répondre aux problématiques de territoire à travers la volonté de renforcer le maillage des structures
- Celles de répondre de manière concrète aux problématiques que rencontrent les structures dans un objectif d'optimisation et de développement.

Les structures AVS ont été bien décrites par les premiers intervenants, je constate que nous sommes d'accord sur l'importance de ces structures ; ce sont tout simplement **des cœurs qui battent** dans nos territoires pour y insuffler des dynamiques, mettent les acteurs en mouvement dans l'intérêt des habitants.

D'accord, nous le sommes également sur le rôle de ces structures comme vecteur du vivre ensemble, de l'apprentissage de la citoyenneté, des transmissions des valeurs qui sont le ferment de notre société.

3. De la pérennité indispensable des structures : du financement à l'investissement, nécessité d'un changement de paradigme

De par le rôle qu'elles jouent dans notre société, le financement de ces structures ne devrait pas faire débat. Or, ces structures sont de manière chronique en proie à une fragilité conséquente. A la notion de financement on devrait substituer celle de l'investissement.

En effet, **on ne finance pas un centre social ou une structure d'Animation de la Vie Sociale, on investit**. On investit pour que l'enfant qui y est accueilli puisse trouver les éléments indispensables à son épanouissement ; on investit pour qu'il ait les mêmes chances de réussite mais surtout, on investit pour former **le citoyen de demain** et cela me semble vital pour une démocratie.

On investit pour opérer des transformations dans nos territoires pour qu'ils soient des lieux de vie et surtout **des lieux d'apprentissage** où la jeunesse sera au faite des opportunités qui s'offrent à elle et non des impasses multiples qui la guettent.

On investit pour **réconcilier les âges de la vie**, pour que tout ce que peut apprendre l'expérience d'une vie, profite à ceux qui n'en sont qu'à l'orée de la leur.

On investit pour **réduire les nombreuses fractures** de notre société (les inégalités et les discriminations, ...)

On investit pour que nos pratiques soient dans la **cohérence de nos assertions**. En effet, lorsque nous plaçons la dignité humaine au premier rang de nos valeurs, nous ne devons pas sans cesse en faire la démonstration, celle-ci doit jaillir avec toute la force que l'on lui sied dans nos modes d'accueil et d'accompagnement des publics. C'est la raison pour laquelle notre accueil se veut inconditionnel. Je vous remercie donc de **la place faite à la linguistique** dans ce schéma directeur car, pour beaucoup de nos concitoyens, la dignité réside dans l'autonomie à la quelle ils aspirent dans leurs démarches, le suivi effectif de la scolarité de leur enfants (...) et cela passe par la maîtrise de cette belle langue française qui est notre meilleure ambassadrice dans le monde.

4. La mise en œuvre du schéma

La mise en œuvre du schéma nécessite pour les structures AVS de faire preuve **d'innovation sociale** dans les réponses à apporter aux problématiques. Il convient d'assurer les fonctions de bases de ces structures pour qu'elles explorent avec plus d'aisance de **nouvelles voies**.

Nous avons su unir nos intelligences pour convenir de l'essentiel, nous appelons de nos vœux la continuité dans cet élan pour créer les conditions de réussite de la mise en œuvre du schéma en impulsant collectivement le déploiement **des pactes de coopération** qui donneront plus de perspectives et de solidité à nos structures.

Par ailleurs, nous espérons :

- que le chantier de la simplification permettra aux équipes de consacrer d'avantage de temps aux habitants plutôt qu'au montage des dossiers sensés assurer la survie des structures ;
- mais surtout, et c'est là le plus complexe, que nous saurons nous unir pour faire partager plus largement cette idée que la multiplication des dispositifs constitue un frein à l'action des structures qui favorisent une approche globale et systémique dans un objectif d'efficience.

N'oublions pas, Mesdames et Messieurs **qu'à chaque fois que l'on permet à un centre social ou une structure de l'Animation de la Vie Sociale d'ouvrir plus grandes ses portes, c'est un message fort que l'on envoie aux habitants de ces territoires, c'est une idée, une manière de faire société qu'on réaffirme**.

5. Remerciements de fin

Je veux enfin remercier les acteurs d'aujourd'hui et demain qui font et feront vivre ces structures au quotidien, **tout d'abord les bénévoles qui sont le ciment de notre société solidaire** et qui par leur engagement contribuent à la transmission de nos valeurs fondamentales,

Les équipes, elles aussi engagées auprès des habitants ; **enfin, les habitants eux-mêmes** qui démontrent qu'ils ont beaucoup plus de ressources **lorsqu'on les considère avant tout comme une ressource**.

Merci !



- **La rencontre d'administrateurs de la commission d'action sociale de la CAF 92** (Instance qui agréé les projets sociaux).

Avec la Caisse d'Allocations Familiales et un groupe d'acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux, nous avons organisé un temps d'échange avec des administrateurs de la CAF 92 autour de l'action des centres sociaux et de la fédération. C'était une première dans notre histoire fédérale. C'était très instructif pour les deux parties. Il est envisagé de permettre aux administrateurs de la Caf de mieux appréhender les centres sociaux en organisant des rencontres soit dans le cadre de la semaine d'animation de la vie sociale soit à l'occasion des assemblées générales des centres ou de manifestations diverses.

- **La participation à la Conférence des financeurs**

Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, une conférence des financeurs à été mise en place dans le département en juin 2016. Présidée par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale Santé, cette conférence vise à coordonner les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.

La fédération a participé à la réunion de lancement de la conférence des financeurs dans le 92 et déposé 6 dossiers de demandes de financements pour 2017 (30 000 euros).

- **L'Information et la communication**

La fédération appuie les centres dans la dimension information et représentation au travers de plusieurs outils :



Réalisation de deux courts-métrages

La fédération a amorcé la réalisation de courts-métrages sur des thématiques importantes dans les CSX avec l'appui de l'association l'Œil du Baobab. Ces petits films visent à permettre aux élus et institutions de mieux appréhender l'action des centres sociaux. Deux films ont été réalisés cette année : le premier « Lettre aux élus » présente des arguments

pour sensibiliser les élus. L'autre « citoyens en devenir » présente un projet et un débat intergénérationnel animé par des adolescents autour des valeurs de la république. Les films réalisés ont été présentés début janvier lors de la semaine de l'Animation de la Vie Sociale, à Paris et à Nanterre. Ils sont disponibles sur le site de la fédération.



Les bulletins d'informations

L'année 2016 a vu un coup de jeune dans les bulletins. Le recto verso est remplacé.

- **Fédé News 92** est une newsletter hebdomadaire qui alimente le réseau des informations pratiques d'actualité : nouvelles des centres, nouvelles du réseau, agenda, formation.
- **Infos Egalité** est semestriel et porte sur la thématique de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. 3 numéros sont parus en 2016.
- **Parent'Actualité** est trimestriel et porte sur les questions de famille et soutien à la fonction parentale. Il n'y a eu qu'une seule diffusion cette année.
- **92 Europe** est un 4 pages semestriel de portée départementale, adressé plus spécifiquement aux professionnel jeunesse. Il est consacré aux informations concernant la mobilité européenne.



Les informations en ligne

Le site fédéral est régulièrement mis à jour et donne visibilité aux évènements du réseau. Il comporte également un espace ressource à accès privé pour ses membres.

- En 2016, il a été complété d'un **Facebook** fédéral qui doit être promu plus dynamiquement.

En 2016, le pôle communication avait été boosté par la présence d'une volontaire en service civique. Compétente en mise en forme graphique, elle a réalisé pour la fédération plusieurs outils :

- L'annuaire des centres sociaux du 92
- Le répertoire des actions seniors dans les centres

DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS AUTOUR D'ENJEUX PARTAGÉS :



- **Signature des deux Pactes de coopération** pour les CSC Europe-Colombes et CSC La Traverse – Nanterre avec la CAF, les villes concernées, L'Etat et la fédération.



Ces deux démarches ont permis de s'accorder sur le rôle du centre social sur les enjeux de territoires repérés, les résultats attendus de l'action du centre social et les moyens qui lui sont nécessaires. Ces deux pactes de coopération sont déclinés au travers d'accords cadre de coopération territoriale sur la durée de l'agrément CAF qui mettent au cœur de ceux-ci les projets sociaux, les engagements financiers et la coopération sur la durée de l'agrément entre chacun des signataires.

EN
2017

...

L'année 2017 permettra de partager avec les parties prenantes de cette expérimentation l'évaluation de celle-ci, les possibilités de déploiement et la mobilisation d'autres acteurs institutionnels.

Fin 2016, dans le cadre des Journées professionnelles de l'Animation Globales, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France signait son premier accord-cadre pluri partenarial pour encourager un soutien pluriannuel et multi-partenarial des centres sociaux.

PREMIER
ACCORD-CADRE
NATIONAL PLURI
PARTENARIAL

"EXTRAIT DE L'ACCORD CADRE"

Principes partagés :

Les signataires de cet accord cadre affirment ensemble leur attachement aux missions des centres sociaux et socioculturels comme de leur réseau fédéral en raison de leur rôle crucial dans :

l'articulation de certains dispositifs d'action publique dans des domaines aussi divers que l'action sociale, éducative, sportive, culturelle et citoyenne (à ce titre il faut noter la multiplicité des ministères concernés par l'action des centres sociaux) ainsi que la mise en œuvre de services de proximité à la population ;

le soutien aux initiatives citoyennes et la dynamisation d'une démocratie de proximité. Lieux de soutien à des dynamiques collectives, ils se positionnent comme des lieux facilitant la concertation, la co-construction entre les habitants, les associations et le plus grand nombre de partenaires. Ils peuvent parfois interpeller sur certaines situations sociales.

Ils reconnaissent que ces missions sont mises en œuvre au sein d'un cadre de valeurs communes à savoir :

- Faire vivre et développer la démocratie ;
- Agir pour la dignité humaine ;
- Développer la solidarité entre les personnes.

Le maillage offert par les centres sociaux représente ainsi une grande richesse pour notre pays et les politiques de cohésion sociale déployées dans les territoires.

Engagements des signataires de cet accord

Les signataires s'engagent aux orientations suivantes :

La Fédération des centres sociaux et socioculturels s'engage à tout mettre en œuvre pour que les centres sociaux :

- recherchent un partenariat toujours plus étroit entre habitants, associations locales et acteurs publics autour de l'élaboration du projet social et de mise en œuvre ;
- poursuivent leur travail de fond dans les domaines de **l'éducation, du soutien à la parentalité, de l'insertion sociale, de la lutte contre l'isolement, de la prévention des risques liés au vieillissement, de l'inclusion des personnes handicapées et de leurs familles dans la vie sociale et citoyenne, de la lutte contre les discriminations, d'appropriation des valeurs de la République et du principe de laïcité, de prévention précoce** de la délinquance et de la radicalisation ;
- agissent pour la **lutte contre la précarité** en s'appuyant sur leur savoir-faire en matière de mixité sociale, de démarches de capacitation et d'appui aux démarches collectives ;
- mettent à profit les contacts avec les habitants d'un territoire au gré des services et activités proposés pour **favoriser l'engagement citoyen** à tous âges (enfants et jeunes autant qu'adultes) et rechercher un partenariat entre habitant, associations locales et acteurs publics autour de l'élaboration du projet social ;
- s'appuient sur la **pratique artistique et culturelle** et ce qu'elle permet de rencontres, de dialogue interculturel pour renforcer le lien social ;
- continuent d'être **porteurs d'innovation sociale et culturelle**.
- impulse des réflexions sur les grandes questions de société qui fragilisent la cohésion sociale afin de soutenir ses adhérents confrontés sur le terrain à ces questions mais aussi d'apporter l'expertise des centres sociaux dans les débats, instances et/ou groupes de travail nationaux. Elle s'associe à la démarche de création de centres sociaux dans les Quartiers de la Politique de la Ville.
- cherche à développer des pratiques collaboratives et d'entraide entre les centres sociaux mais aussi entre ses fédérations locales.
- accompagne et outille ses adhérents dans les changements en cours (réforme des collectivités territoriales, évolution des modes de vie et des formes de vie familiale, rationalisation des dépenses publiques, évolution des modes d'engagement des bénévoles,...) ;
- soutient tout travail de qualification des acteurs salariés et bénévoles au service d'une dynamique de renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

L'Etat, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, l'Assemblée Des Communautés de France, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité :

- développent le recours à des conventions pluriannuelles et pluripartenariales les plus cohérentes possible avec la durée de l'agrément centre social (4 ans) délivré par les Caisses d'Allocations Familiales ;
- font vivre des espaces de dialogue avec les centres sociaux et leur réseau fédéral afin d'agir en synergie sur les territoires au service de la qualité des projets sociaux de chaque centre social et socioculturel dans le respect de leur autonomie.

Signataires :

L'ETAT :

MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ETAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION
LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES
LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE
LA CAISSE CENTRALE DE MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE
L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

CONVENTION
PLURIANNUELLE
2 ANS

- **Conventionnement avec la CAF 92** pour deux années avec une augmentation de 7000 euros pour 2016 et de 8000 euros supplémentaires en 2017 conditionné à une offre de service pour la création et l'appui aux espaces de vie sociale. La CAF et la fédération ont conventionné sur :



- **Conventionnement avec le département des Hauts-de-Seine**

La fédération et le département ont finalisé le projet de conventionnement entre le réseau des centres sociaux et les différents services du pôle solidarité du département (EDAS, PMI, ASE, personnes âgées et handicap). Cette coopération se structure autour de 4 axes :



- **Accès aux droits**

En 2016, la dynamique liée à l'accès aux droits a été abordée sous plusieurs angles :

- Développement du **partenariat avec le Conseil Départemental** pour l'expérimentation d'installation de permanences EDAS dans les centres. Cette expérimentation est chapeauté par un chargé de mission du Département et déclinée selon les réalités organisationnelles des différents territoires. Le Pôle solidarité est découpé en 7 territoires. L'année 2016 a servi la rencontre des services du Pôle solidarité et des centres avec la fédération. Entre une et trois réunions par centre ont été organisées. Elles ont permis de présenter les missions des centres sociaux et leur caractéristique d'action, de présenter la nouvelle organisation du Pôle solidarité et ses objectifs, de réfléchir à l'articulation des actions individuelles et actions collectives, de mesurer la faisabilité de permanences « nouvelle génération » dans les centres, en lien avec les actions collectives conduites.
- Poursuite du **travail avec la CAF**. La fédération et les centres volontaires contribuent à la réflexion et aux solutions à apporter aux usagers face au développement des démarches administratives en ligne, depuis 2014. Après l'expérimentation de points Caf.fr dans 2

EN
PARTENARIAT

centres, la fédération et des centres participent **au groupe de travail accès aux droits de la CAF** dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale (AVS). 4 centres se sont engagés dans un diagnostic sur la fracture numérique dans l'accès aux droits. Le groupe de travail a ouvert en fin d'année des perspectives de reconnaissance des moyens nécessaires aux centres pour conduire des actions d'accompagnement des publics fragilisés ; la CAF envisage de lancer un appel à projets qui pourrait être co construit avec le réseau.

PROPOSITION DU RÉSEAU :
ÉLÉMENT À PRENDRE EN COMPTE POUR UN APPEL À PROJET

Éléments de contexte : face à la dématérialisation des démarches administratives en ligne, les centres ont à faire face à un afflux de public rencontrant des difficultés pour accéder à leurs droits sur les sites institutionnels. L'action accès aux droits est fondamentale dans les centres. Mais les institutions entendent former à la pratique de leur démarche, quand la dimension formation à l'outil informatique est à prendre en compte en premier lieu...

Ainsi, l'action d'accompagnement des publics sur les démarches en ligne constitue t-elle une des dimensions de l'accès aux droits (Notion de transversalité avec l'ensemble des différentes actions d'accès aux droits).

Titre de l'action : Action collective d'accès aux droits via le numérique.

Objectifs de l'action : Accompagner les publics à **l'utilisation des outils numériques pour accéder aux sites institutionnels** permettant de faire des démarches administratives en ligne.

Public cible : L'appel à projets devrait être destiné à tout public. Il ne doit pas concerner les bénéficiaires d'une seule institution, mais bien tous les citoyens (dimension de **solidarité** entre les générations à maintenir).

Temporalité : La démarche d'accompagnement nécessite du temps. Il serait donc pertinent que celui-ci soit présenté sous forme pluriannuelle, pour une durée minimum de 2 ans (voire sur la durée du projet social).

La durée des ateliers variera selon les besoins des publics.

Modalités : Ateliers collectifs d'accompagnement avec le numérique ; plusieurs types d'approches en fonction des publics et des besoins (initiation, atelier smartphone, initiation tablettes, etc.)

Actions périphériques d'appui d'actions d'accès aux droits : accueil, permanences individuelles, ateliers socio-linguistiques, petite médiation, etc.

Articulation avec les actions d'inclusion numérique déjà existantes.

Partenariat : Les institutions souhaitent former à la pratique de leur démarche mais la dimension formation à l'outil informatique reste l'accompagnement à faire en premier lieu. Les différentes institutions concernées par la dématérialisation de leurs démarches viendront présenter leur site respectif.

Moyens financiers : Financement du projet dans sa globalité (frais de fonctionnement, frais de personnel,...), pas financement d'un prestataire.

Éléments d'évaluation :

- Veille sur les dysfonctionnements (Evaluation et retour des « futurs internautes ») pour permettre aux institutions d'améliorer le service, (les centres comme interface entre les publics et les institutions).

- Diagnostic permanent sur les besoins du public à l'aide d'une fiche - questionnaire.

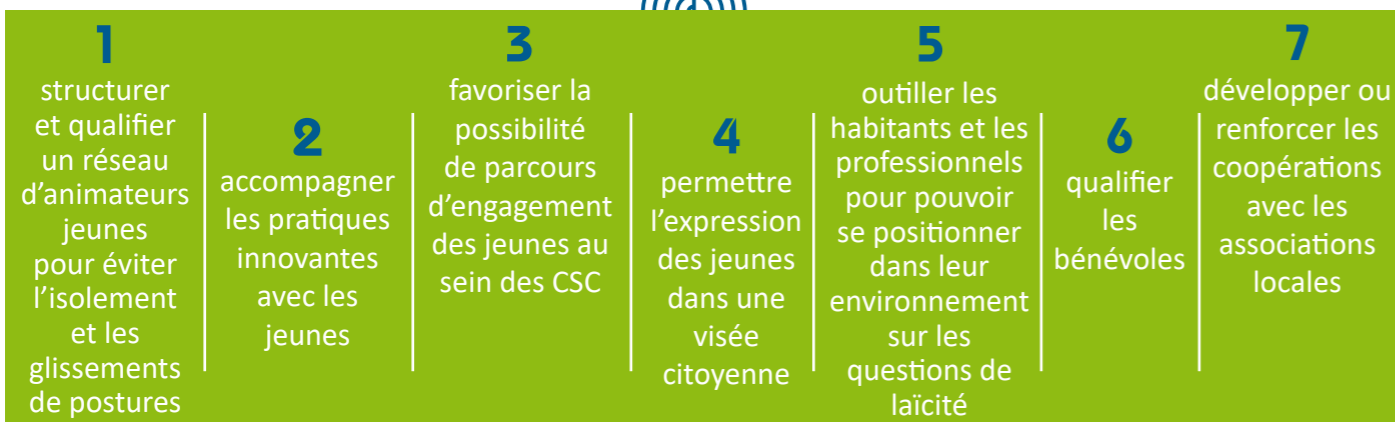
- Indicateurs d'évaluation concernant les différents projets des centres (qui seront déposés).

- Diagnostic **accès aux droits et numérique des retraités avec la CNAV**. La fédération accompagnée d'un centre a participé à un temps de travail à la CNAV. Cette contribution s'articule avec la dynamique du groupe de travail de la CAF. Par ailleurs, elle relaie aux centres toutes les informations diffusées par la CNAV en matière d'accès aux droits.
- **Appui et qualification des acteurs** : une formation sur le droit des étrangers a été animée en avril.
La fédération a apporté un appui à un centre sur la dynamique de diagnostic territorial d'accès aux droits.
Elle a pris contact avec le collectif départemental «citoyens fraternels» sans avoir encore pu faire avancer la collaboration avec ce groupement associatif qui contribue avec les acteurs institutionnels du département à la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.
- **Prévention de la radicalisation**. La fédération répond depuis 2015 aux réunions de la mission radicalisation de la Préfecture pour maintenir un niveau d'information sur la question de la radicalisation. En 2016, des administrateurs et personnel fédéral ont participé à 3 réunions. La fédération en tant qu'association a redit ne pas être positionnée sur la lutte contre la radicalisation mais que le réseau est effectivement en capacité de construire des actions de prévention. Elle a réaffirmé notre travail sur le vivre ensemble, la laïcité et la prévention de l'exclusion. Elle a relayé l'appel à projets de la Préfecture, auquel des centres volontaires ont pu répondre. Elle a également transmis l'invitation à la journée du 21 décembre pour comprendre le phénomène de radicalisation, à laquelle 4 centres ont participé.

EN 2017 ...

Les membres du conseil d'administration ont réaffirmé le positionnement de la fédération en matière d'accès aux droits : le réseau se positionne sur des logiques d'accès aux droits si un partenariat avec les institutions est possible qui permette la prise en compte des situations des personnes et des territoires afin de s'assurer que celles-ci puissent mobiliser leurs droits.

• **Conventionnement avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur des enjeux partagés :**



• **Contribution aux Rentrées citoyennes :**

La fédération a construit et animé avec l'Etat la première journée de regroupement des conseils citoyens à l'Université Paris X. Elle a également animé 2 ateliers avec les adultes relais autour de 2 objectifs : comment véhiculer les valeurs de la république en tant que médiateurs, et le renforcement des partenariats et des échanges d'informations pertinents avec l'Education Nationale et la Police.

• **Évaluation et perspective du partenariat entre la CNAV et la Fédération :**

La fédération a participé à deux comités de pilotage entre les CARSAT/ CNAV et les fédérations de centres sociaux, pour évaluer le partenariat et valoriser les actions conduites en préparation de la future COG entre l'Etat et la CNAV. Contribution à 3 groupes de travail CNAV-fédérations des centres sociaux IDF en avril, juin et septembre sur le dispositif Monalisa, le rôle interface de la fédération entre la CNAV et les centres sociaux, la relation des centres sociaux aux résidences autonomie. Participation à un groupe diagnostic de la fracture numérique auprès des seniors.

CONSTRUIRE UNE PAROLE COLLECTIVE AUTOUR DE PROBLÉMATIQUES PARTAGÉES :

• **Mobilisation pour « Le français pour tous »**

La formation linguistique est traversée de gros enjeux :

- Les consignes de plus en plus strictes d'utilisation de la ligne budgétaire du BOP 104 pour financer les ateliers sociolinguistiques et Français Langues Etrangères en la réservant pour l'apprentissage des primo-arrivants et des personnes de plus de 60 ans dans une logique d'accession à un niveau de français suffisant pour obtenir une carte de séjour. (Loi de mars 2016 relative au droit des étrangers en France et décrets/arrêtés du 1/7/2016).
- La revendication du maintien du principe de libre accès à nos actions d'apprentissage du français considérant que toute personne quelque soit sa durée de présence sur le territoire et son statut doit pouvoir apprendre le français par le biais des actions des associations si elle le désire.



En 2016, la fédération a poursuivi une démarche **d'animation du réseau** 92 par 2 réunions en avril avec les acteurs de terrain qui ont permis de préparer la journée de travail inter associative en mai 2016, à laquelle la fédération représentait les centres 92.

La fédération a amorcé **une veille** sur la question linguistique notamment via la participation de 3 administrateurs et une chargée de mission à des groupes de travail IDF animés par la fédération de Paris.

Pour structurer une parole commune avec un maximum d'acteurs associatifs actifs dans le champ de la formation linguistique, la Fédération des Centres Sociaux de France, le Secours Catholique, la Cimade et le réseau Radya ont organisé le 19 janvier 2017 **une journée** pour l'apprentissage du français pour faire entendre la valeur, l'intérêt et la spécificité du travail des associations (intervention des salariés mais aussi des nombreux bénévoles) dans le champ de l'apprentissage du français.

EXTRAIT DU MANIFESTE

Pour redonner à l'apprentissage du français son rôle majeur de cohésion sociale, nous demandons la révision des politiques publiques en la matière par le biais de quatre exigences majeures :

1. Affirmer un droit d'accès, sans condition, pour toute personne à des actions d'apprentissage de la langue

Nous pensons que toute personne ayant besoin et/ou envie de perfectionner son maniement de la langue française doit pouvoir le faire. Réduire cet apprentissage à un préalable - l'acquisition d'un titre de séjour ou à un élément favorisant la recherche d'emploi -, c'est oublier le rôle social de la langue dans la sociabilité et l'acculturation du pays, dans l'accès aux droits et à la citoyenneté. Nous demandons par conséquent que l'apprentissage du français soit totalement déconnecté des conditions exigées pour la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour.

2. Respecter la diversité des approches associatives en matière de formation à la langue

La logique des marchés publics, appliquée à une dynamique d'action éducative et sociale, appauvrit aussi bien le tissu associatif que les capacités d'évolution et d'invention de la société civile. Aussi, s'il est normal que les pouvoirs publics aient les moyens de déterminer les missions et les prestations qu'ils souhaitent voir développées, ils ne peuvent et ne doivent pas prétendre avoir le monopole de fixer ce qui est utile ou non pour les populations concernées. Un rééquilibrage des rôles respectifs de l'Etat et des associations est nécessaire. Il passera par un rééquilibrage entre les montants de financements publics attribués aux lauréats des appels d'offres et ceux accordés par des subventions aux associations et aux innovations sociales.

3. Travailler à la complémentarité des actions par une coordination territoriale de tous les acteurs

Cette complémentarité est nécessaire face à la complexité des questions posées : multiplicité des situations des personnes, des acteurs publics et privés engagés. C'est la raison pour laquelle nous pensons illusoire et peu constructive l'idée d'un interlocuteur unique. Une coordination territoriale

doit permettre de penser et co-construire l'offre, et de s'assurer de sa diversité pour créer des parcours d'apprentissage accessibles à tous.

4. Se soucier de la qualité des actions menées

Attentifs à la qualité des actions que nous menons, nous nous proposons de contribuer à la définition d'une charte de qualité de nos actions d'apprentissage du français. Cette démarche doit être accompagnée d'un soutien aux organismes et associations de terrain tant pour leur fonctionnement régulier que pour les actions de formation continue auprès des salariés et bénévoles qui agissent sur le terrain.

Nous, associations signataires de ce manifeste, demandons qu'un dialogue s'instaure avec les pouvoirs publics afin que ces principes soient pris en compte dans la redéfinition d'une politique globale en matière d'apprentissage du français.

Parallèlement, la fédération anime un **groupe de travail** de bénévoles qui s'est constitué dans les centres du sud du département. Encadrant des activités linguistiques, elles souhaitent échanger sur leurs ateliers et renforcer leurs pratiques. Une formation est prévue en 2017.

En 2017, la fédération reste mobilisée sur la question linguistique. Elle signe le Manifeste en faveur du français pour tous et sensibilise nos financeurs à l'impact de ce recentrage des publics. Elle assure une veille auprès des centres.

EN
2017
...

• Partage des enjeux qui traversent notre réseau avec les gestionnaires associatifs et municipaux et leur directeur :

En fin d'année 2016, la fédération a initié un premier temps de rencontre en invitant les élus associatifs et municipaux à partager autour des enjeux qui traversent notre réseau. Les enjeux de promotion, partage et sécurisation du projet avec la nécessité affirmée de prospective autour du modèle économique des centres sociaux et de simplification administrative ont bien évidemment été affirmés. A ceux-ci, d'autres préoccupations des dimensions du projet centre social ont été soulevées : renforcer les pratiques de participation des habitants et particulièrement la dimension de bénévolat, mesurer l'impact de la dématérialisation des démarches d'accès aux droits par le numérique, renforcer la dimension accueil du projet centre social, s'emparer davantage des questions de jeunesse et de place des hommes dans les projets des centres. 23 participants de 14 centres.



Il est envisagé de poursuivre ces rendez vous en 2017.

EN
2017
...



• Soutenir le travail des centres sur l'égalité

La fédération poursuit ce chantier depuis plusieurs années. En 2016, une approche nouvelle renforce son action.

Au niveau fédéral, le chantier égalité est conduit en articulation avec l'engagement pris au niveau régional au travers de l'animation d'une commission lutte contre les discriminations qui réunit les professionnels fédéraux d'Ile de France. Les centres sociaux des Hauts-de-Seine occupent une place importante dans le cadre de cette dynamique et sont fortement participants aux opérations proposées :

- **Petit déjeuner conférence** sur le thème «égalité, laïcité, éducation» en mai avec Françoise Lorcerie, directrice de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université
- **Forum** «Agissons pour l'égalité, unissons nos ressources» en novembre pour partager et expérimenter des outils et animations
- Diffusion de 3 numéros d'un **bulletin «Infos Egalité»** aux acteurs des centres.



En 2016, l'outil formation sur la laïcité a été mis en avant plus fortement. 2 entrées ont été choisies :

Qualification des membres de l'équipe fédérale :

- Module de formation le 12 février : laïcité et faits religieux, animé par l'association Enquête. Ce module de formation a ouvert le développement de modules dans le département. 2 salariées et 1 administrateur ont été formés.
- Module de formation de 3 jours sur le kit laïcité du CGET en mars ; une chargée de mission a ainsi été habilitée à déployer le kit laïcité auprès des acteurs de terrain.

Qualification des acteurs de terrain :

- Module «laïcité et faits religieux» animé auprès de 25 professionnels et bénévoles de centres sociaux.
- Formation «valeurs de la république et laïcité» : 3 modules de 2 jours (entre septembre et janvier) ont été proposés et 18 professionnels et bénévoles du 92 ont été formés. La fédération a également pris l'engagement de qualifier les adultes relais du département, à la demande de la Préfecture, au travers de 3 sessions à conduire en début d'année 2017.



La dynamique de l'observatoire amorcée fin 2013 s'est vue substituée cette année par l'offre de formation. Elle sera revitalisée pour entretenir l'analyse partagée de situations concrètes.

Les perspectives du travail sur la laïcité consistent à aborder la question de l'égalité dans les centres auprès des acteurs engagés (professionnels, bénévoles, élus), à maintenir la dynamique d'observatoire du réseau et à qualifier les équipes professionnelles et bénévoles réunies au sein de chaque centre social ou en inter-centres.

EN
2017

...

• Appui aux centres sociaux

- **sur la dimension financière** : nous avons proposé deux temps d'accompagnement pour les nouveaux directeurs dans l'élaboration de leur prévisionnel AGC et ACF : 9 participants. Nous avons par ailleurs fait un prêt de trésorerie à un centre social.
- **dans leurs relations avec leurs élus** : nous avons accompagné deux bilans à mi-parcours du projet social de deux centres sociaux pour donner plus de lisibilité à l'action de chacun des centres ainsi que de permettre aux élus et aux acteurs des centres de partager autour des attentes de chacun dans de la mise en œuvre du projet social.
- **Dans leur sollicitations diverses** :

Au cours de l'année, les acteurs des centres sociaux ont sollicité la fédération autour de :

- Demande de formations qualifiantes sur site
- Appui méthodologique
- Accompagnement de parcours de professionnels
- D'accompagnement de la fonction employeur
- De médiations, conseils dans leur relations partenariales locales et départementale
- D'appui sur les ressources humaines ou financières
- De co-animation de séances
- Mise en place de comités d'usagers

• Qualification des acteurs

Toute la dimension du réseau contribue à la qualification des acteurs professionnels et bénévoles. Toutefois, en tant qu'organisme de formation, la fédération propose une offre de thématiques en lien avec les intérêts et préoccupations des participants. Près de 20 modules ont été animés.

Cette année, le programme des formations a été ouvert aux espaces de vie sociale. Malgré quelques inscriptions, aucune participation des acteurs de ces structures n'a été enregistrée. Le processus d'ouverture nécessite un peu de temps.

En 2016, une attention encore très soutenue a été apportée aux formations concernant les métiers du centre social et les démarches participatives ; elles sont diversement conduites :

Au niveau national, sur les grandes questions qui traversent le réseau :

- Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) : 3 jours
- Mettre l'économie au service du projet : 6 jours
- Formation de nouveaux directeurs/trices en centre social : 9 jours

Au niveau régional, pour permettre de maintenir une offre de formation permanente :

- Référent famille, une fonction au cœur du projet
- Les fondamentaux du travail en centre social
- Les pratiques participatives : trucs, astuces, ficelles

Renforcée et adaptée sur site ou pour des publics spécifiques, selon les besoins et expérience des équipes :

- L'accueil : 4 demi journées pour l'équipe salariée d'un CS et 2 journées pour l'équipe bénévole d'un CSC.
- Les pratiques participatives : module spécifique pour les animateurs /trices jeunesse: 2 jours 1/2
- L'élaboration du projet social pour les équipes de deux CSX: 2 jours
- Elaboration du projet social pour les 6 centres en renouvellement d'agrément : 1 jour



Thématiques en fonction des intérêts des bénévoles principalement, et des professionnels :

- Droit des étrangers : 1 jour
- Approche de la laïcité : 6 jours
- Sensibilisation à la gestion financière : 1 jour
- Valoriser ses actions avec RECO : 1 jour
- Le cadre de la formation linguistique : 1 jour
- Sensibiliser au réseau réciproque d'échanges de savoirs : 1 jour

En direction plus spécifiquement des bénévoles

- Préparer et animer une AG participative : inter centre
- La fonction d'administrateur en centre social
- Enjeu et outil de pilotage du projet social
- Evaluer et construire l'évolution de son projet social



Dans le cadre d'un partenariat pour le plan de formation des associations avec la ville de Nanterre :

Au niveau local, la fédération a intégré le groupe de travail formation de la ville de Nanterre qui construit de manière partenariale avec la DDCS et d'autres têtes de réseau, une offre de formation en direction des bénévoles associatifs. La fédération s'inscrit dans une contribution sur les démarches participatives.

- Animer une AG participative
- Animer un débat

Ce sont au total 52 jours de formation, 91 acteurs bénévoles et 132 professionnels qui ont été formés.

La qualification est un axe important de l'activité fédérale. En 2017, nous poursuivrons deux objectifs ; nous renforcerons la formation des administrateurs des centres sociaux et les formations sur site réunissant bénévoles et salariés des centres. Une étude sur le bénévolat dans notre réseau sera conduite.

EN
2017
...

PARCOURS D'ENGAGEMENT, BÉNÉVOLAT ET UTILITÉ SOCIALE

PARCOURS D'ENGAGEMENT DES JEUNES

En 2016, la fédération a fait une priorité de donner aux jeunes la possibilité de s'inscrire dans un parcours d'engagement au sein du centre social et de valoriser ces parcours.

• Service civique

La dynamique autour des jeunes en service civique a permis l'accueil par la fédération de 8 jeunes volontaires mis à disposition des centres et d'1 jeune à la fédération. Les missions étaient orientées sur :

- Favoriser le lien social par l'accompagnement des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires
- Contribuer à la mobilisation et à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage d'activités ou de projets
- Contribuer à la prévention de l'isolement des personnes âgées
- Favoriser l'utilisation de l'outil numérique dans le cadre d'une démarche participative
- Encourager les habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs



18-25 ANS

Les tâches confiées à ces jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont complémentaires de celles confiées aux salariés et bénévoles des centres sociaux. En dehors des jeunes accueillis par la fédération, 2 centres sociaux accueillent en direct des jeunes en service civique.



La fédération 92 assure le suivi des jeunes et l'animation d'un module de 2 jours de Formation Civique et Citoyenne obligatoire pour les volontaires. La Fédération a réuni les jeunes volontaires des centres agréés, non agréés et de la Fédération lors de 2 rencontres autour de leurs missions et de leurs projets professionnels ou d'études.

En 2016, les tuteurs de jeunes volontaires dans les centres sociaux ont été invités à se rencontrer lors d'une journée pour partager leur expérience, ce temps a été co-animé par les Fédérations d'Île-de-France.



La Fédération souhaite continuer dans cette voie, c'est pourquoi :

- déjà 4 volontaires ont été accueillis dans les centres sociaux en 2017.
- 4 volontaires sont en cours de recrutement.
- Les tuteurs seront encore mobilisés en 2017.

La Fédération souhaiterait aussi construire un partenariat avec la DDCS afin de travailler sur le rôle des tuteurs et sur les rencontres des jeunes volontaires

• Juniors Associations

Les centres sociaux accompagnant la création et la vie de **juniors associations** dans le 92 sont au nombre de 2. En 2016, une nouvelle **Juniors Association** accompagnée par le CSC Louise Michel a été habilitée par le Réseau National Juniors Associations : Solidarité Séjours Grand Cœur au CSC Louise Michel. Cette Junior Association composée de 9 membres actifs de 11 à 14 ans a pour projet de mettre en place des actions de solidarités pour venir en aide aux personnes en difficulté. La Juniors Association Metiss't'art (projets sur les arts vivants et le croisement des cultures) accompagnée par le CSC Petit Colombes n'a pas souhaité demander de réhabilitation fin 2016, les membres sont partis pour de nouvelles aventures. La Fédération est allée à leur rencontre pour écouter leur projet et les accompagner administrativement.

Le dispositif Junior Association est un dispositif permettant aux jeunes, âgés de 11 à 17 ans, de mettre en place leur projet dans une dynamique associative en toute autonomie et indépendance, tout en bénéficiant des avantages d'une association et d'un accompagnement. Le dispositif permet ainsi aux jeunes de se regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet. Dans les Hauts-de-Seine, 12 Juniors Associations ont été habilitées ou réhabilitées en 2016.

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Hauts-de-Seine est relais départemental du Réseau National des Juniors Associations avec les partenaires du territoire, la Ligue de l'enseignement, l'IJ et la DDCS. C'est à dire qu'elle accompagne les juniors associations des Hauts-de-Seine dans leurs projets, et les aide lors des démarches administratives.

La fédération souhaite continuer à être relais JA sur le département et à promouvoir le dispositif dans les centres. En 2017, elle a déjà rencontré un centre intéressé par le dispositif.



• Mobilité Européenne

La **mobilité européenne**, par le biais de la promotion des programmes ERASMUS+, a été abordée en 2016 au cours de l'animation de 2 temps d'information à destination des jeunes : la Fédération a co-organisé avec le relais 92 Erasmus + (DDCS, Contrôle Z, PPCM, IJ92 et FCS92) un grand jeu pour faire découvrir l'Europe aux jeunes et est intervenue dans un centre lors d'une rencontre de jeunes. La communication continue d'être soutenue par la réalisation d'un bulletin dédié, adressé aux professionnels jeunesse du département. La Fédération a co-animé en 2016 une formation «Young Leaders» conduite par la Fédération nationale réunissant 30 jeunes anglais, suédois et français, une semaine à Paris en juin et une semaine à Stockholm en novembre.



En 2017, la fédération souhaiterait :

- Prioriser l'information sur le SVE en organisant une rencontre des jeunes, des professionnels jeunesse intéressés par le dispositif avec des experts du dispositif et des anciens volontaires européens.
- Réaliser un état des lieux et un diagnostic sur le dispositif Erasmus + dans les centres sociaux 92 afin d'identifier les freins et leviers à la mise en place de ce type de projet.
- Poursuivre sur le service civique et sur les Juniors Associations.
- Construire un positionnement des centres sociaux sur l'approche jeunesse en centre social.

EN
2017
...

• Réseau Jeunes

Lancé en 2011 par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), le Réseau Jeunes des Centres Sociaux est une initiative visant à faire se rencontrer des jeunes issus de centres sociaux en France, pour échanger, débattre, agir. Cette initiative vise les jeunes à partir de 15 ans qui fréquentent les activités du centre social, ils sont accompagnés dans cette expérience de participation et conscientisation par un animateur-trice qu'ils connaissent. Le point culminant du réseau jeune est une rencontre annuelle nationale qui réunit l'ensemble des jeunes et des animateurs.



En 2016, 5 jeunes d'1 centre social y ont participé et ont préparé le séjour autour du thème de l'interculturalité.

Une rencontre des jeunes franciliens est prévue en juin 2017 organisée par l'Union Francilienne.

La Fédération souhaiterait proposer en juin, une rencontre inter-centres des jeunes du 92.

L'INTERGÉNÉRATIONNEL ET L'UTILITÉ SOCIALE DES SÉNIORS

Dans le réseau des centres sociaux des Hauts-de-Seine, l'intérêt pour la question du vieillissement et l'investissement en direction des séniors a augmenté de 35% depuis 2012 (SENACS).

En 2016, la fédération a continué d'accompagner les centres porteurs de projets ; le réseau compte 14 projets ciblant les séniors et soutenus par la CNAV. (171 392 euros est le montant global du soutien de la CNAV aux 14 projets 2016 (nouveaux et renouvellement).

- CSC Nouveau Monde : Sénior dans la cité
- CSC Fossés Jean : Mieux vieillir aux Fossés Jean
- CSC Europe : Vieillir, agir, rester actif sur le quartier Europe
- CSC Acacias : Les vendredis séniors
- MPT Mont Valérien : Bricothèque solidaire
- CSC La Traverse : Prévenir le repli sur soi des séniors de notre territoire
- SFM : Action sociale de proximité en direction des séniors ayant eu un parcours migratoire
- CSC Petit Colombes : Bien vieillir dans son quartier
- CSCB : Sceaux...lidaire aux Blagis
- Maison de quartier Paradis : mobilité des personnes âgées vers des actions préventives et de lien social
- CSC Hissez Haut : Les séniors en centre social
- CSC Lamartine : Sénior et alors !
- CAEL : Agir en direction des séniors : participer à la lutte contre l'isolement en favorisant le lien social et l'échange de savoirs
- CSC Yannick Noah : Les séniors en action

La dimension intergénérationnelle est présente dans tous les projets, puisque évidemment c'est la pertinence d'accueil tout public du centre social qui permet aux séniors de garder une place normale et active dans la société. Elle apparaît dans les projets de transmission de savoirs, les réalisations de spectacles et événements et rencontres intergénérationnels.

Leur utilité sociale y est donc naturelle : implication dans des actions de bénévolat (accès aux droits, loisirs, accompagnement à la scolarité, etc.), encadrement d'activités ou d'ateliers au service d'autres usagers, engagement dans les instances de pilotage et groupes de travail du centre social, contribution à des projets d'intérêt collectif...

Ainsi, la fédération décline son action autour de 5 dimensions :

- **Appui méthodologique** sur les différentes étapes et interface avec la CNAV : appui aux bilans intermédiaires, accompagnement et dépôt de nouveaux dossiers ; synthèse des diagnostics de territoire sur la question des séniors et une synthèse de l'impact des projets sur les retraités.
- **Animation du réseau** : 2 temps de rencontre ont été organisés avec les porteurs de projets, en mars et novembre.
- **Communication et valorisation** : mise à jour d'un répertoire des actions séniors (diffusé aux partenaires : CNAV, CAF et au Conseil Départemental). Contribution à un bulletin 4 pages présentant les actions séniors portées par les centres sociaux d'Ile de France. La fédération s'attache également à transmettre les informations des partenaires.
- Contribution à un **Forum bien vieillir** à Malakoff : tenue d'un stand et présentation des actions des centres.
- Inscription dans la **dynamique du réseau** : groupe de travail national qui se réunit 4 fois par an ; commission régionale trimestrielle (mise en partage des pratiques d'animation réseau, préparation d'outils de communication...) qui a réalisé cette année un 4 pages sur les actions prévention du vieillissement dans les centres sociaux d'IDF.

En 2017, la valorisation des actions séniors dans les centres sera une priorité et devrait revêtir la forme de films et témoignages, mais également de présentations auprès de nouveaux acteurs dont les complémentaires retraites (AG2R) susceptibles de soutenir les actions intergénérationnelles, de prévention et de lien social conduites par les centres.

EN
2017
...



#03

RAPPORT FINANCIER 2016

INTRODUCTION

Ce rapport concerne l'exercice comptable du **01/01/2016 au 31/12/2016**.

Un exercice déficitaire :

En 2016, les produits s'élevaient à 317 992 € (372 375 € en 2015).

Les charges s'élevaient à 321 913 € (369 070 € en 2015).

Cet exercice fait donc apparaître un déficit de **3 921 €**.

Du côté du compte de résultat

Le résultat d'exploitation est de - 4 515 €

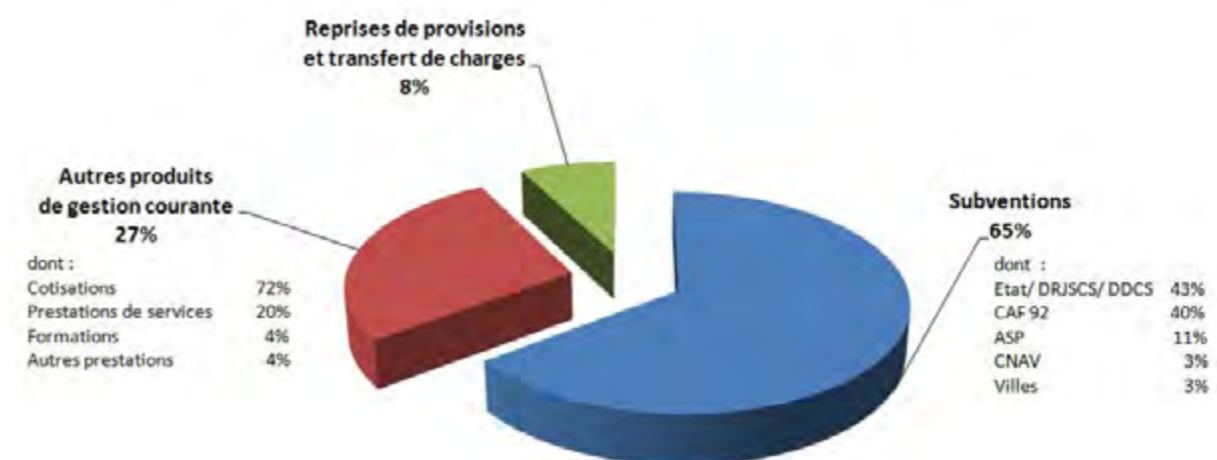
Le résultat financier est de 282 €

Le résultat exceptionnel est de 311 €

Ce déficit de 3 921 euros résulte ainsi de l'activité de l'association.

A/ DU CÔTÉ DES PRODUITS : Des produits en baisse malgré un maintien des subventions

Produits de fonctionnement 2016 (total : 317 709 euros)



Les produits de fonctionnement sont en baisse de 55 326 euros de 2015 à 2016. Cette baisse se situe principalement sur les postes suivants :

- La vente de prestations (- 49 506 €) ; certaines actions faites en 2015 n'ont pas été reconduites en 2016 :
 - La prestation facturée à l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux d'Ile-de-France (UFFCS) pour l'appui aux centres sociaux, qui n'a plus été soutenue par le Conseil Régional en 2016 (- 15 980 €)

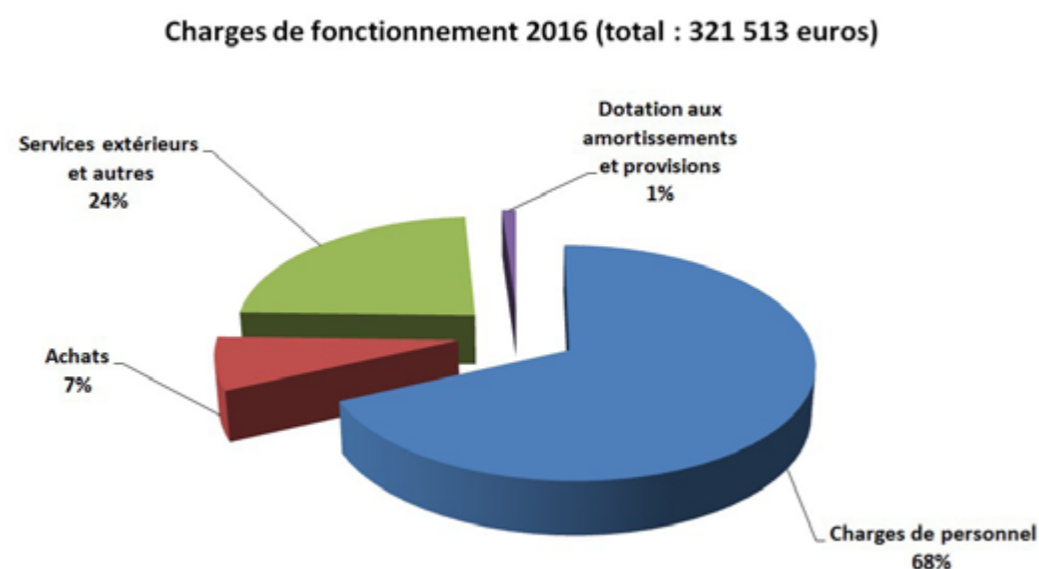


- L'appui au pilotage exceptionnel d'un centre via l'intervention d'un prestataire (- 9 998,10 €)
- Une formation collective au renouvellement de projet social pour laquelle nous avons obtenu un financement via Uniformation (-5 500 €)
- Produits de formations (- 15 031 €) du essentiellement à des formations exceptionnelles conduites en 2015.
- Le remboursement par Uniformation en 2015 d'une fin de formation diplômante pour une salariée en contrat aidé (-9 956,73 €)

Il y a une très légère augmentation (+ 3,5%) du montant total des subventions en 2016 grâce à une augmentation des financeurs (CAF, DDCS et CNAV) et des aides versées par l'ASP (services civiques et emploi tremplin).

Toutefois, un projet exceptionnel financé par l'ACSE en 2015 (conseils citoyens), n'a pas été poursuivi en 2016 (- 8 900 €).

B/ DU CÔTÉ DES CHARGES :



On constate une baisse générale des charges de fonctionnement (- 47 558€).

Deux postes sont en diminution :

- Le poste « Achats » (- 29 712 €). Cette baisse s'explique par une diminution importante de la sous-traitance de la formation (- 29 437 €) qui s'est traduit par la baisse de produits de prestations de formations (- 15 031 € ; cf paragraphe « produits »).
- Les fonds dédiés : aucune dotation « fonds dédiés » en 2016 (17 250 € en 2015)

LE BÉNÉVOLAT :

Il est important de prendre en considération dans cet exercice l'investissement des bénévoles au service de notre fédéralisme. Cet investissement de bénévoles de notre réseau s'est traduit en dehors des instances statutaires au travers :

- ✓ Commissions RH : entretiens d'évaluation du personnel, recrutement, ...
- ✓ Commission finances : suivi situations des centres en difficultés
- ✓ Poursuite d'une veille juridique, de formations pour les professionnels et bénévoles sur les questions du droit des étrangers, de la linguistique, ...
- ✓ Représentations, participation aux AG des centres, inaugurations

Cet engagement a représenté 175 heures bénévoles.

Cela représente une contribution volontaire de 2 538,38 euros.

Du côté du bilan

Le **total Bilan (241 404 €)** représente le patrimoine de l'association.

L'actif comprend :

- Immobilisation pour 23 253 €.
- Créance pour 161 381 €.
- Disponibilité pour 71 287 €.
- Charges constaté d'avance pour 1 806 €.

La valeur nette comptable des immobilisations est de 3 253 euros, augmentée en 2016 de 20 000 euros pour un prêt de trésorerie à un centre social.

La baisse des créances : 72 865 euros en 2016 (161 381 € en 2015) se traduit par l'augmentation de notre trésorerie au 31/12/16 car la subvention de la CAF attendue en 2015 ainsi que l'acompte 2016, ont été versés en 2016.

Le montant de nos disponibilités (113 483 €) couvre nos dettes à court terme (111 739 €).

Le passif comprend :

- Le fonds associatif reste stable (119 276 €) et représente un tiers du budget.
- Le report à nouveau de - 18 420 euros en 2015 est augmenté de 3 304 euros (résultat 2015) pour arriver à - 15 116 euros en 2016. Ce montant représente le cumul des résultats antérieurs.



- Le total des fonds propres de 100 239 euros comprend les fonds associatifs, le report à nouveau et diminué par le résultat de 3 921 euros, résultat de l'exercice 2016.

La provision pour charge (28 176 €) représente la provision pour indemnité départ retraite.

La fédération des centres sociaux 92 n'a aucune dette à long terme.

Les dettes de fonctionnement représentent 111 740 euros au 31 décembre 2016 et comprennent :

- Les dettes fournisseurs pour un total de 52 387 euros, et réglées début 2017
- Les charges sociales dues au titre du 4^{ème} trimestre 2016, et payées début 2017 (43 571 €)

Modalité de calcul de la cotisation fédérale 2016

Les différents types d'adhésions en 2016 (même base de calcul que 2015) :

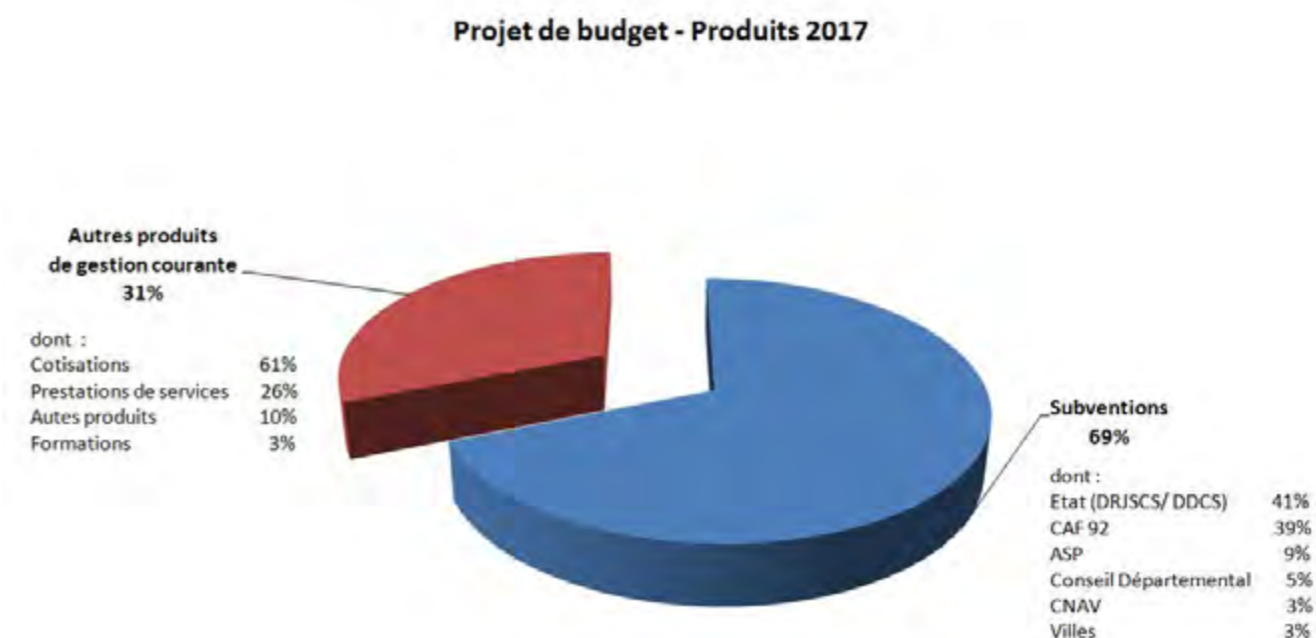
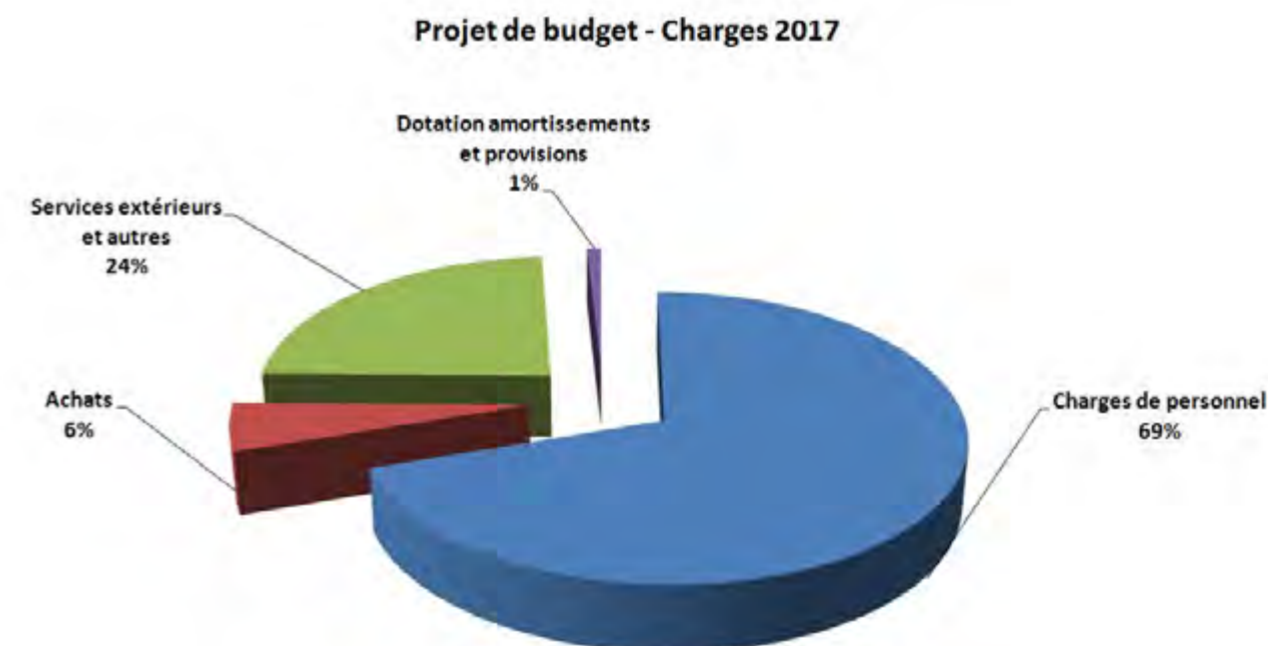
- o Nouveaux adhérents ou Centres sociaux en procédure de reconnaissance fédération nationale (1^{ère} année)
Mode de calcul : Adhésion de base : 1 000 euros + 464 euros (plancher 1^{ère} année de reconnaissance fédération nationale (FCSF) soit 1 464 euros
- o Centres sociaux en procédure de reconnaissance (2^{ème} année)
*Mode de calcul : Adhésion de base : 1 000 euros + 50 % de la part fédération nationale.**
- o Centres reconnus au niveau de la Fédération Nationale des Centres Sociaux (FCSF)
**Mode de calcul : La cotisation est calculée à partir de la seule valeur du PLA (Pilotage, Logistique et Activités) fourni à la Caisse d'Allocations Familiales et selon le barème suivant :*
 - Pour la partie du PLA comprise entre 0 et 430 000 €, le taux appliqué est de 0.37 %
 - Pour la partie du PLA supérieure à 430 000 €, le taux appliqué est de 0.08 %

Part nationale (FCSF)

A ce montant s'ajoute la cotisation à la FCS 92 dont la part est de 0,20% du PLA.

Budget prévisionnel 2017 (voir annexe)

Il s'élève à **335 826 euros**.



A Nanterre, le 8 juin 2017

Le Trésorier,
Jalal LAHMAR



Projet de résolutions soumises à l'Assemblée Générale du 8 juin 2017

Résolution n° 1 :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport financier par le trésorier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/16, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour leur gestion antérieure au 01/01/17.

Résolution n° 2 :

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/16, soit un déficit de 3 921 euros en report à nouveau.

Résolution n° 3 :

L'Assemblée Générale décide d'approuver le budget prévisionnel 2017 tel qu'il a été arrêté lors du CA du 21/02/2017.

Résolution n° 4 :

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le vote de prestations de formations juridiques (à hauteur d'environ 5 000 euros) qui seront conduites en 2017 par un administrateur fédéral, en dehors des formations bénévoles qu'il assure déjà pour le réseau et dans l'attente d'une proposition de modification de nos statuts.

Résolution n° 5 :

L'Assemblée Générale décide de conserver les mêmes bases de calcul que pour l'appel de cotisation 2017.

Résolution n°6 :

Le total de nos subventions dépassant toujours le seuil des 153 000 euros, seuil à partir duquel nous sommes dans l'obligation de faire appel à un commissaire aux comptes pour les valider ; le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de reconduire, pour une période de 6 ans, le mandat de commissariat aux comptes effectué par le groupe JPA.

ANNEXES



ANNEE 2016
DETAIL COMPTE DE RESULTAT EN EUROS

	2016	2015	Variation en valeur annuelle
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Subventions de fonctionnement			
ASP CAE	533	7 370	7 903
ASP EMPLOI TREMPIN	14 667	6 042	8 625
ASP SERVICE CIVIQUE	6 100	1 600	4 500
ASP AIDE EMBAUCHE PME	1 461	-	1 461
ETAT DDCS 92/ DRJSCS	25 000	21 000	4 000
ETAT FONJEP	17 768	17 846	78
CNAV IDF	7 000	5 000	2 000
CONSEIL REGIONAL IDF	-	-	-
ETAT DRDJS	16 672	18 164	1 492
CONSEIL GENERAL 92	-	-	-
CAF 92	82 000	77 192	4 808
LACSE	30 000	38 900	8 900
VILLE DE NANTERRE	5 700	5 700	-
Total subventions de fonctionnement	205 834	198 814	7 021
Autres produits de gestion courante			
Prestations de services	17 154	52 143	34 989
Prestations de formations	3 720	18 751	15 031
Autres prestations	3 660	3 146	514
Cotisations des Centres	63 075	63 068	7
Produits divers de gestion	5	34	29
Total autres produits gestion courante	87 614	137 143	49 529
Reprise de provisions			
Reprise de provisions et fonds dédiés	22 350	24 500	2 150
Transfert charges	1 911	11 868	9 957
Total reprise de provisions	24 261	36 368	12 107
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	317 709	372 324	54 615

ANNEE 2016
Détail comptes de résultat (suite)

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel

Salaires et appointements

Congés payés

Indemnités et avantages divers

Autres rémunérations

Total salaires et appointements

Charges sociales

Taxe sur salaires

Participation formation continue

Cotisations URSSAF

Cotisations retraite complémentaire

Cotisations Mutuelle et Prévoyance

Médecine du travail

Autres charges de personnel

Total charges sociales

Achats

Etudes, prestations et formations

Fournitures d'entretien et petit équipement

Fournitures de bureau

Fournitures informatiques

Total achats

Services extérieurs

Sous-traitance

Crédit bail mobilier

Locations immobilières

Frais du déplacement du personnels

Maintenance

Assurances

Documentation générale

Total services extérieurs

Charges de gestion

Créances irrécouvrables

Total charges de gestion

138 881	145 365	-	6 484
6 834	853	-	7 686
1 851	172	-	1 678
-	-	-	-
147 566	144 685	-	2 881
-	-	-	-
3 306	3 578	-	272
40 306	44 262	-	3 955
9 503	9 916	-	413
4 389	4 276	-	113
456	540	-	84
13 373	15 499	-	2 126
71 333	78 070	-	6 736
-	-	-	-
20 540	49 977	-	29 437
1 642	1 574	-	68
1 500	1 765	-	266
19	97	-	78
23 701	53 413	-	29 712
-	-	-	-
3 630	4 933	-	1 303
10 300	10 076	-	223
1 266	1 197	-	70
4 351	2 453	-	1 897
9 149	9 127	-	23
1 185	1 142	-	43
3 717	2 553	-	1 164
33 598	31 482	-	2 117
-	-	-	-
320	1 210	-	890
320	1 210	-	890

ANNEE 2016
Détail comptes de résultat (suite)

Autres services extérieurs

Personnel mis à disposition			-
Honoraires	4 920	4 920	-
Divers	494	658	- 164
Annonces et insertions	50	150	- 100
Transports divers			-
Mission réception	1 749	1 555	194
Frais postaux	235	402	- 167
Frais télécom	3 831	3 273	558
Internet	598	630	- 32
Services bancaires	487	661	- 174
Cotisations et dons	29 068	28 448	621
Formation des collaborateurs	167		167
Total autres services extérieurs	41 598	40 696	902

Impôts et taxes

Droits d'enregistrement et timbres	-	-	-
Total impôts et taxes	0	0	0

Dotations aux amortissements et provisions

Dotation amort. Immos	3 396	1 962	1 434
Fonds dédiés		17 250	- 17 250
Dotation prov risque et charges except	-	303	- 303
Total amortissements et provisions	3 396	19 515	- 16 119

TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT **321 513** **369 070** **- 47 558**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT **- 3 804** **3 254** **- 7 058**

Produits financiers

Plus value titres de placement	283	51	232
Total Produits Financiers	283	51	232

Intérêts emprunts et dettes		-	-
Intérêts comptes courants		-	-
Intérêts bancaires	-	-	-
Total charges financières	-	-	-

Autres produits exceptionnels de gestion			-
Produits sur exercice antérieur	-	-	-
Quote part subvention investissement			-
Total Produits exceptionnels	-	-	-

ANNEE 2016
Détail comptes de résultat (suite)

Charges exceptionnelles

Pénalités et amendes		-	-
Autres charges exceptionnelles		-	-
Charges sur exercices antérieurs	400		
Valeur actifs cédés	-	-	-
Total charges exceptionnelles	400	-	-

RESULTAT DE L'EXERCICE

			-
		-	-
	400		
	-	-	-
	400	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3 921	3 304	- 7 225



Bilan Actif : Fédération des centres sociaux 92

	Au 31/12/2016		31/12/2015	
	Durée 1 an			
	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Conces.brevets & droits simil.	805	805		63
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.	16 683	16 240	443	588
Autres immob. corporelles	15 633	13 295	2 339	2 816
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	20 000		20 000	
Autres immob. financières	471		471	471
TOTAL (I)	53 593	30 340	23 253	3 938
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes				
Créances exploitation (3)				
Clients & cptes rattachés				
Autres créances	72 865		72 865	161 381
Capital sousc.& appel.non versé				
Valeurs mobilières placement	29 997		29 997	29 997
dont actions propres				
Disponibilités	113 483		113 483	41 290
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charg.constatées d'avance (3)	1 806		1 806	1 806
TOTAL (II)	218 152		218 152	234 474
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)	271 744	30 340	241 404	238 412

1) dont droit au bail
2) dont à moins d'un an
3) dont à plus d'un an

Bilan Passif : Fédération des centres sociaux 92

	Au 01/01/2016		01/01/2015	
	Durée 31/12/2016		31/12/2015	
	Net	Net	Net	Net
CAPITAUX PROPRES				
Fonds associatifs	119 276		119 276	
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-15 116		-18 420	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-3 921		3 304	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	100 239		104 160	
AUTRES FONDS PROPRES				
Fonds dédiés				22 350
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				22 350
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	28 176		26 760	
TOTAL (III)	28 176		26 760	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers(3)				
Avces et acptes reçus s/commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 387		18 489	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	43 571		36 847	
Dettes s/immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	15 782		28 723	
COMPTES REGULARISATION PASSIF				
Produits constatés d'avance (1)	1 250		1 083	
TOTAL (IV)	112 989		85 142	
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I-V)			241 404	238 412

(1) dont à plus d'un an
(1) dont à moins d'un an
(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque
(3) dont emprunts participatifs

BUDGET PREVISIONNEL 2017

CHARGES		PRODUITS	
	BP 2017		BP 2017
TOTAL CHARGES	335 826,00 €	TOTAL PRODUITS	335 826,00 €
Alimentation boissons (rencontres réseau)	1 500,00 €	Cotisations - participation départementale	33 000,00 €
Fournitures informatiques	1 000,00 €	Cotisations - participation nationale	31 000,00 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	700,00 €	Produits formations des centres	3 000,00 €
Fournitures administratives	800,00 €	Accompagnement de préconfigurations csx	2 000,00 €
EDF	1 000,00 €	Formations extérieures	400,00 €
Achat de formations/accompagnement csx	11 836,00 €	Mission régionale LCD	9 000,00 €
Autres (facturation pour mission et form Service Civique)	1 700,00 €	Accueil et coanimation de formations IdF	1 000,00 €
TOTAL DES ACHATS	18 536,00 €	Mission régionale Kit Laïcité (CGET)	13 000,00 €
Sous-traitance générale (entretien des locaux)	2 000,00 €	Mission régionale Service Civique	1 750,00 €
Sous-traitance (payes)	1 520,00 €	TOTAL SERVICES RENDUS	94 150,00 €
Sous-traitance (accompagnement comptabilité)	1 000,00 €	Préf. Mission ville action départementale	34 000,00 €
Locations copieur	8 400,00 €	DDCS 92	25 000,00 €
Locations standard téléphonique	2 000,00 €	CNAV	7 000,00 €
Location parking	750,00 €	FDVA	10 800,00 €
Maintenance avec contrats (copieur, telesurveillance, affranch.)	8 900,00 €	URB	7 000,00 €
Travaux entretien et réparations	1 000,00 €	Collectivités	6 000,00 €
Prime d'assurance	1 300,00 €	ASP - Emploi tremplin/service civique	19 700,00 €
Documentation générale	850,00 €	FONJEP	17 876,00 €
Frais de colloques, séminaires, conférences	2 000,00 €	CAF 92	90 000,00 €
Formation des administrateurs	1 000,00 €		
TOTAL CHARGES EXT. SERVICES EXT.	30 720,00 €	Conseil départemental 92	12 000,00 €
Honoraires (CAC et frais d'expertise)	4 200,00 €		
Frais de formation du personnel	1 000,00 €	ASP - Aide à l'embauche	2 000,00 €
Publications	200,00 €		
Pourboires et dons	200,00 €		
Déplacements bénévoles	500,00 €		
Déplacements du personnel	3 700,00 €		
Frais d'instances (bureau, CA, AG, commissions)	1 000,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	231 376,00 €
Frais de missions (prépa rencontres partenariales, directions...)	450,00 €	Retour FOSFORA	4 500,00 €
Frais postaux	250,00 €	Unifformation	1 600,00 €
Télécommunications	4 200,00 €	Autres produits (FCS 78)	3 200,00 €
Frais bancaires	540,00 €	CPNEF (ACT, analyse de pratique)	
Cotisation FCSF	32 000,00 €	Unifformation sur plan formation 2015	
Autres		TOTAL AUTRES PRODUITS	9 300,00 €
TOTAL CHARGES EXT. AUTRES SERVICES EXT.	48 240,00 €	Produits financiers	1 000,00 €
Formation professionnelle	3 200,00 €		
Impôts, taxes, versements sur rémunérations (exo. à confirmer)			
TOTAL IMPOTS ET TAXES	3 200,00 €	PRODUITS FINANCIERS	1 000,00 €
Rémunérations du personnel	146 000,00 €	Fonds dédiés (KIT laïcité)	
Charges sociales + titres restaurants	82 700,00 €		
Autres charges de personnel (médecine travail)	500,00 €		
Service civique (défraiements repas et transports)	2 000,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	231 200,00 €		
Cotisation SNAECSO	630,00 €		
Autres charges de gestion (national Fosfora)	300,00 €		
TOTAL CHARGES DE GESTION	930,00 €		
Intérêts d'emprunts			
Agios bancaires			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES			
Autres ch. Except. s/opér de gestion			
Autres ch. Except. s/opér de gestion			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €		
Dotations amortissement	2 500,00 €		
Dotations provisions	500,00 €		
TOTAL DOTATIONS	3 000,00 €	RESULTAT NET	- €



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Hauts-de-Seine

16, rue Salvador Allende -
92000 Nanterre

accueil@centres-sociaux92.fr

Tél : 01 47 21 67 92

Fax : 01 55 17 01 47

www.hautsdeSeine.centres-sociaux.fr

